L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

RD-CONGO

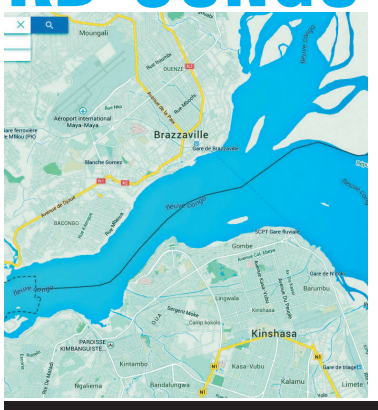

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4110 - MARDI 26 OCTOBRE 2021

GOUVERNANCE

Félix-Antoine Tshisekedi s'investit dans la lutte contre le tribalisme

Les auteurs des déclarations tribales répondront désormais de leurs actes devant les instances judiciaires. Telle est la quintessence du message contenu dans la communication du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, lors du vingt-cinquième conseil des ministres du gouvernement qu'il a présidé, le 22 octobre, par visioconférence depuis la Cité de l'Union africaine.

Préoccupé par la résurgence du tribalisme qu'il considère comme « l'une des causes majeures de l'inversion générale des valeurs et de la ruine » en RDC, le président de la République a lancé un vibrant appel à lutter contre ce fléau et à le dénoncer publiquement.

Page 2

DIPLOMATIE

Nomination de cinq nouveaux ambassadeurs et de deux représentants permanents

Isabelle Tshombe, nouvelle ambassadrice de la RDC auprès de la Frrance

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, a pris, le 22 octobre, une série d'ordonnances nommant de nouveaux ambassadeurs de la RDC auprès de quelques pays amis et ce, dans le but de booster la diplomatie. Cinq ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires sont concernés par ces nominations.

Le chef de l'Etat a également promu deux représentants permanents de la RDC auprès des Nations unies à New York et auprès de l'Office des Nations unies et autres organisations internationales basées à Genève.

Page 3

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Une opération de charme de Kinshasa à l'endroit des investisseurs étrangers

Kinshasa veut s'appuyer sur des investissements solides étrangers afin d'amorcer avec succès la diversification de son économie. En Turquie, le patron du Commerce extérieur a pris langue avec des pays stratégiques comme la Zambie et l'Angola.

Le cadre choisi pour entamer un dialogue sincère était le Forum économique et commercial Turquie-Afrique qui s'est tenu du 21 au 22 octobre sur le sol turc. Dans son évaluation du 24 octobre, le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, a confirmé des discussions fructueuses avec plusieurs pays africains.

Page 4

PARCS UPEMBA ET KUNDELUNGU

Des pressions sur les aires protégées dénoncées

A l'intérieur du parc national de l'Upemba

L'ONG de défense des droits de l'homme Justicia a effectué, de février à juillet, un monitoring dans les parcs Upemba et Kundelungu, situés dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et de Lualaba. Elle a relevé des spoliations pouvant entraîner l'extinction de la diversité biologique.

L'envahissement des concessions des deux parcs par les communautés riveraines, la spoliation de leurs espaces ainsi que le mauvais traitement des écogardes ont eu comme conséquences de graves risques de perte des espèces animales sur fond de violations des droits environnementaux, estime l'ONG Justicia.

Page 4

ÉDITORIAL

Et le coronavirus …

Faire en sorte que l'application stricte des gestes barrières imposés à juste titre par l'Etat pour lutter efficacement contre la Covid-19 et ses multiples variants soit perçue par la population tout entière comme un devoir collectif figure en très bonne place dans la communication de l'Exécutif. En témoignent les avertissements, les consignes, les conseils qui sont adressés de mille et une façons et en continu au peuple congolais par les différentes autorités de la République et qui se trouvent relayés par tous les grands médias, images à l'appui.

Mais ceci étant dit, ou plutôt écrit, cette bataille vitale à tous égards ne sera gagnée que si la société civile, dans ses multiples composants, se mobilise réellement et soutient sans défaillance l'action publique ainsi engagée. Or ce n'est pas vraiment le cas, chez nous comme partout ailleurs de par le vaste monde, comme le démontre le non-respect de ces dispositions dans les très nombreux endroits où les humains se côtoient pour produire, échanger, commercer, apprendre, se former, danser, écouter, faire du sport, prier, bref tirer le meilleur parti de la collectivité qui les entoure.

Chez nous comme partout ailleurs, hélas ! les mesures prises par l'Etat afin de prévenir le pire, c'est-à-dire la mort brutale de milliers voire même de centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ne sont que très partiellement appliquées. Ce qui, à terme plus ou moins rapproché et si la société civile ne se mobilise pas dans son ensemble, plongera inévitablement dans le chaos des quartiers entiers de grandes villes au sein desquels les habitants se trouvent entassés, mais aussi dans les très nombreux villages qui quadrillent le territoire national.

Jamais, en vérité, l'engagement des citoyennes et des citoyens sur le terrain au côté de la puissance publique n'a été aussi important. Si, en effet, chacune et chacun à la place qui est la sienne respecte et fait respecter les mesures barrières dressées pour les protéger contre le coronavirus, l'on peut être certain que la pandémie régressera et finira même par disparaître. D'où la nécessité de dire haut et fort à quel point cet enjeu est vital mais aussi d'agir au plus près de la population pour faire en sorte qu'elle applique à la lettre les règles édictées par le Premier ministre et son gouvernement.

La démocratie est bien la meilleure voie à suivre pour conjurer le mal qui nous menace tous.

Le Courrier de Kinshasa

GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi s'investit dans la lutte contre le tribalisme

Les auteurs des déclarations tribales répondront désormais de leurs actes devant les instances judiciaires. Telle est, en tout cas, la quintessence du message contenu dans la communication faite par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, lors de la vingt-cinquième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, qu'il a présidé le 22 octobre par visioconférence depuis la Cité de l'Union africaine.

Le President de la République, Félix-Antoine Tshisekedi

Très préoccupé par la résurgence du tribalisme qu'il considère comme *« l'une des causes majeures de l'inversion générale des valeurs et de la ruine »* en République démocratique du Congo, le président de la République a lancé, séance tenante, un vibrant appel à lutter contre ce fléau et à le dénoncer publiquement. En effet, la montée du tribalisme, *« de plus en plus véhiculé dans des chants et actes posés lors des manifestations et/ou à travers les réseaux sociaux notamment par certains acteurs politiques »*, est un fait déplorable pour lequel le chef de l'Etat est décidé à mettre les bouchées doubles afin de contrer sa progression.

A ce sujet, des instructions claires ont été données à la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, pour l'ouverture des enquêtes judiciaires à l'encontre de toute personne ou groupe des personnes qui secouent la fibre tribale à des fins séparatistes et ce, sur la base de l'ordonnance loi n°66-342 du 7 juin 1966 portant répression du racisme et du tribalisme. Dorénavant, tout celui qui s'adonnerait à cette vile pratique sera interpellé et mis à la disposition de la justice pour des sanctions appropriées conformément à la loi.

D'autres instructions ont également été données au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, ainsi qu'à l'Agence nationale de renseignement à qui ont été confiés la charge d'identifier les auteurs desdits dérapages avec un œil regardant particulièrement sur *« les acteurs politiques qui se complaisent dans ces mauvaises pratiques afin de les mettre à la disposition de la justice »*.

Quant au ministre de la Communication et Médias, le président de la République l'a invité à réguler son secteur dans une approche participative pour lutter contre ce fléau, les médias étant considérés *« comme l'un des canaux majeurs utilisés pour faire germer la semence du tribalisme dans l'esprit et les cœurs des compatriotes »*.

Enfin, le garant de la nation, sur la même lancée, a encouragé la ministre près le président de la République à poursuivre la campagne de sensibilisation qu'elle a entreprise sur la cohésion et l'unité nationale.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :
Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture: Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE
Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL
Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES
Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordinatrice, Relations publiques :
Mildred Moukenga
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE
Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayououlo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)
Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE
Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC
Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

DIPLOMATIE

Nomination de cinq nouveaux ambassadeurs et de deux représentants permanents

Le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, a pris, le 22 octobre, une série d'ordonnances nommant de nouveaux ambassadeurs de la République démocratique du Congo (RDC) auprès de quelques pays amis et ce, dans le but de booster la diplomatie. Cinq ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires sont concernés par ces nominations.

Il s'agit, entre autres, de Christian Ndongala, promu au poste d'ambassadeur auprès du Royaume de Belgique ; de Gilbert Maya, nommé ambassadeur de la RDC en Côte d'Ivoire ; d'Isabelle Tshombe, la nouvelle ambassadrice de la RDC auprès de la République française ; de Marie Ndjeka qui représentera désormais la RDC en qualité d'ambassadrice auprès des Émirats Arabes Unis et de François Balumwene, ancien ambassadeur de la RDC aux Etats-Unis, nouvellement affecté en Chine.

Outre la nomination de ces cinq nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires, le chef de l'Etat a également promu deux représentants permanents de la RDC auprès des Nations unies à New York et auprès de l'Office des Nations unies et autres organisations internationales basées à Genève. Il s'agit respectivement de Nzongola Ntalaja et de Paul Ampole qui auront la noble mission de porter haut la voix de la RDC dans ces différentes instances internationales.

A.D.

GOUVERNANCE

Félix Tshisekedi s'investit dans la lutte contre le tribalisme

Les auteurs des déclarations tribales répondront désormais de leurs actes devant les instances judiciaires. Telle est, en tout cas, la quintessence du message contenu dans la communication faite par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo, lors de la vingt-cinquième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, qu'il a présidé le 22 octobre par visioconférence depuis la Cité de l'Union africaine.

Très préoccupé par la résurgence du tribalisme qu'il considère comme « l'une des causes majeures de l'inversion générale des valeurs et de la ruine » en République démocratique du Congo, le président de la République a lancé, séance tenante, un vibrant appel à lutter contre ce fléau et à le dénoncer publiquement. En effet, la montée du tribalisme, *« de plus en plus véhiculé dans des chants et actes posés lors des manifestations et/ou à travers les réseaux sociaux notamment par certains acteurs politiques »*, est un fait déplorable pour lequel le chef de l'Etat est décidé à mettre les bouchées doubles afin de contrer sa progression.

A ce sujet, des instructions claires ont été données à la ministre d'Etat, ministre de la Justice et Garde des sceaux, pour l'ouverture des enquêtes judiciaires à l'encontre de toute personne ou groupe des personnes qui secouent la fibre tribale à des fins séparatistes et ce, sur la base de l'ordonnance loi n°66-342 du 7 juin 1966 portant répression du racisme et du tribalisme. Dorénavant, tout celui qui s'adonnerait à cette vile pratique sera interpellé et mis à la disposition de la justice pour des sanctions appropriées conformément à la loi.

D'autres instructions ont également été données au vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires

coutumières, ainsi qu'à l'Agence nationale de renseignement à qui ont été confiés la charge d'identifier les auteurs desdits dérapages avec un œil regardant particulièrement sur *« les acteurs politiques qui se complaisent dans ces mauvaises pratiques afin de les mettre à la disposition de la justice »*.

Quant au ministre de la Communication et Médias, le président de la République l'a invité à réguler son secteur dans une approche participative pour lutter contre ce fléau, les médias étant considérés *« comme l'un des canaux majeurs utilisés pour faire germer la semence du tribalisme dans l'esprit et les cœurs des compatriotes »*.

Enfin, le garant de la nation, sur la même lancée, a encouragé la ministre près le président de la République à poursuivre la campagne de sensibilisation qu'elle a entreprise sur la cohésion et l'unité nationale.

Alain Diasso

COMMÉMORATION

Célébration de la première année de la disparition de Mwimba Texas

Une grande manifestation, à la quelle vont prendre part les albinos et les non-albinos, est prévue à Kinshasa en vue de rendre hommage à l'icône du catch et de la lutte pour les droits des albinos et leur intégration dans la société.

La Fondation Mwimba-Texas (FMT) et le Catch club Inter Africa (CCIA), en collaboration avec la maison Pyramide Mwimba Prod. et d'autres partenaires organisent, le 30 octobre, dans la salle du Zoo, à Kinshasa, une grande manifestation pour célébrer l'an un de la disparition du champion Mwimba Texas. Au cours de cette activité, les organisateurs attendent les albinos, les non-albinos, les sportifs, particulièrement les catcheurs, ainsi que les officiels qui viendront rendre hommage au célèbre catcheur congolais.

Pour l'organisation, en effet, cette occasion permettra à la communauté des albinos, représentée par l'ONG des albinos, la Fondation Mwimba-Texas, ainsi que la communauté sportive, représentée par le Catch club Inter Africa, de rendre un hommage mérité à cette grande icône de catch classique, éducatif et philanthropique de la lutte pour l'intégration des albinos dans la société. Ces deux organisations, qui notent qu'aux grands hommes la nation devrait être reconnaissante, pensent que cet hommage au champion Mwimba Makiese Texas permettra de pérenniser sa vision dans ces deux domaines de la vie où il a été très actif et dans lesquels il a sacrifié une grande partie de son énergie et de sa vie, pour le bien de ses semblables, les albinos, ainsi que de la jeunesse congolaise.

Le champion Mwimba Texas lors d'une activité à Kinshasa/Adiac

Des activités auxquelles vont participer des albinos et non albinos sont prévues. Il s'agira des saynètes, des chants, du théâtre, du défilé de mode, des exhibitions des catcheurs, etc. Pyramide Mwimba Prod, la FMT et le CCIA avaient également voulu, à cette occasion, poser un mémorial en hommage à Mwimba Texas dans une place-forte de la commune de Bumbu, qui l'a vu évoluer. Le buste du champion Texas avait déjà été préparé. Mais, il faut un travail avec les autorités de la ville ou du gouvernement central pour la détermination du lieu où ce monument devra être posé pour pérenniser la mémoire de celui qui a été reconnu comme le « Mandela » des albinos en République démocratique du Congo.

Lucien Dianzenza

PARCS UPEMBA ET KUNDELUNGU

Des pressions sur les deux aires protégées dénoncées

L'envahissement des concessions des deux parcs par les communautés riveraines, l'inaccessibilité dans certaines zones, la spoliation de leurs espaces par des opérateurs économiques ainsi que le mauvais traitement des écogardes ont comme conséquence des graves risques de perte des espèces animales et violations des droits environnementaux, selon l'ONG Justicia.

L'ONG de défense des droits de l'homme Justicia a effectué, de février à juillet 2021, un monitoring dans les parcs Upemba et Kundelungu, situés dans les provinces du Haut-Katanga, du Haut-Lomami et de Lualaba. Elle a relevé, parmi les grandes menaces à ces deux aires protégées, des spoliations pouvant entraîner l'extinction de la diversité biologique. Ce travail, dont l'objectif principal a été d'identifier les pressions humaines exercées sur les deux parcs, les spoliations des terres dont ils font l'objet et les activités qui menacent dangereusement de disparition les espèces protégées et d'affecter les moyens de subsistance des communautés qui dépendent de l'usage rationnel de leurs ressources et services écosystémiques pour leur survie, a été rendu public au cours d'une conférence de presse tenue le 23 octobre au Cepas, à Kinshasa, par le président de Justicia, Me Timothée Mbuya.

Ce juriste et défenseur des droits de l'homme a noté que les défis auxquels sont confrontés les parcs Upemba et Kundelungu ont comme conséquences des graves risques de perte des espèces animales et violations des droits environnementaux. Parmi ces défis, il y a l'envahissement de la concession par les communautés riveraines, l'inaccessibilité dans certaines zones de ces deux parcs, la spoliation de leurs espaces par des opérateurs économiques ainsi que le mauvais traitement des écogardes par l'Etat congolais et certaines partenaires internationaux intervenant dans le secteur de l'environnement.

La ferme Espoir et le barrage hydroélectrique de Somban deux grands spoliateurs

Parlant expressément du parc national de Kundelungu, Justicia a indiqué que cette aire protégée est entourée par plusieurs villages, qui sont en conflit direct et prétendent ne pas maîtriser les limites du parc. *« Ce qui leur donne le droit de pratiquer l'agriculture sur les vastes étendues des terres, voire le braconnage, malheureusement, au préjudice de l'Institut congolais de conservation de la nature (ICCN) qui, pourtant, fournit tant d'efforts pour que l'écosystème ne soit pas touché »*, a souligné cette association. Alors que sur l'aspect spoliation des terres, Justicia a relevé l'action de la ferme Espoir (Ranch Kundelungu), qui a érigé une clôture au-delà de ses limites originales en privant ce parc de la faune et de la flore de la grande étendue ainsi spoliée, en violation de la loi n° 14/003 du 11 février 2014 relative à la conservation de la nature.

Au parc de l'Upemba, Justicia a dénoncé la création des villages dans l'aire protégée dont certains ont la réputation d'appartenir à des miliciens Maï-Maï. C'est le cas, a précisé cette ONG, du village Mbwe dont les habitants, qualifiés de Maï-Maï, pratiquent la braconnage et créent, le long du lac Upemba, des camps de pêche qui se transforment en villages qui sont à la base des conflits entre les hommes et les éléphants. Cette association relève également la construction, sur la rivière Lufira, dans les limites du parc Upemba, du barrage hydroélectrique de Sombwe, par la société Kipay. Ce, avec risque de priver plusieurs habitants des territoires de Malemba-Nkulu et Bukama de leur activité principale qui est la pêche ainsi que la perte estimée d'environ 60 Km² de terres forestières dans le Haut-Katanga suite aux changements de l'hydrologie et la charge sédimentaire en aval de la rivière. *« Le barrage est un obstacle physique aux migrations longitudinales de poissons »*, a souligné Justicia.

Me Timothée Mbuya lors de la conférence de presse/Adiac

Pour elle, les deux grandes spoliations que sont le Ranch Kundelungu et le barrage de Sombwe constituent un grand préjudice pour le pays, qui ne démontre pas sa capacité à conserver les aires protégées en raison des espèces animales et végétales rares qui s'y trouvent, alors que cette zone est classée comme aire protégée de la catégorie II des parcs nationaux.

Des actions urgentes pour sauver les deux aires protégées

Pour sauver des deux aires protégées, Justicia recommande au chef de l'Etat d'ordonner notamment la cessation de toutes les activités en rapport avec l'érection de cette centrale hydroélectrique, la mise en place de l'Agence congolaise de transition écologique et du développement durable, qui renforcerait l'ICCN. Le chef de l'Etat est également exhorté à la mise en place d'une commission mixte composée des responsables des acteurs de la société civile et responsables de l'ICCN et des experts nationaux, d'une part, la résolution des conflits entre les communautés et les parcs, de l'autre, pour que les parcs retrouvent leur patrimoine original, à veiller à ce que la ferme Espoir, située dans la zone annexe du parc de Kundelungu, soit contenue dans ses limites traditionnellement occupées par la ferme SGA, et de mettre à la disposition de la justice le directeur général de l'ICCN sortant et autres agents qui se sont compromis dans la gestion de toutes les aires protégées du pays.

A l'Assemblée nationale, cette ONG a recommandé de renforcer les engagements juridiques, politiques, sociaux et culturels du pays pour contribuer à la protection intégrale des aires protégées face à la perte d'habitat et la destruction des forêts. Le gouvernement congolais, lui, a été appelé à procéder à la suspension de la barrière érigée au sein du parc de Kundelungu par la ferme Espoir, car constituant un empiètement au préjudice de l'Etat congolais, de développer une économie durable fondée sur le tourisme et les autres alternatives économiques existantes qui proviennent des services écosystémiques conservés dans les aires protégées, etc.

Affirmant que le monitoring présenté était un travail préliminaire, qui pourrait être suivi par un travail plus approfondi, Justica a adressé certaines autres recommandations à l'Agence congolaise de lutte contre la corruption, aux procureurs généraux du Haut-Katanga, Haut-Lomami et Lualaba, aux responsables de l'ICCN, à la société civile ainsi qu'aux partenaires internationaux.

Lucien Dianzenza

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Une opération de charme de Kinshasa à l'endroit des investisseurs étrangers

Le cadre choisi pour entamer un dialogue sincère était le Forum économique et commercial Turquie –Afrique qui s'est tenu du 21 au 22 octobre sur le sol turc. Dans son évaluation du 24 octobre, le ministre du Commerce extérieur, Jean-Lucien Bussa, a confirmé des discussions fructueuses avec plusieurs pays africains.

Kinshasa veut s'appuyer sur des investissements solides étrangers afin d'amorcer avec succès la diversification de son économie. En Turquie, le patron du Commerce extérieur a pris langue avec des pays stratégiques comme la Zambie et l'Angola. Le gouvernement, par le truchement du ministre Jean-Lucien Bussa, a présenté les domaines en quête d'investissements neufs, notamment les infrastructures, l'agro-industrie et le textile. Des négociations ont bien démarré en vue de susciter l'intérêt des pays étrangers et autres partenaires intéressés.

Jean-Lucien Bussa

Des accords conclus

Avec la Turquie, le pays hôte, l'on annonce la préparation d'un projet d'accord d'investissements. A cet effet, les discussions se poursuivent normalement avec le gouvernement turc. Par ailleurs, la République démocratique du Congo a profité du cadre du forum pour aborder avec la Zambie la question des contraintes multiples que rencontrent les exportateurs du bois qui transitent par ce pays est-africain. Outre cette difficulté, il se pose aussi un problème lié à la fraude dans l'exploitation des bois zambiens. La question de la paix pour consolider les échanges commerciaux a été au centre des discussions avec l'Angola. Pour le gouvernement congolais, il est difficile de développer les échanges commerciaux entre les deux pays sans la paix. A l'issue des discussions, les deux ministres se sont accordés pour fluidifier leur commerce bilatéral à travers des accords d'investissements.

L.E.

COVID-19

Lancement de l'opération Coup de poing à Pointe-Noire

Après Brazzaville, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a lancé officiellement le 23 octobre l'opération Coup de poing dans l'objectif d'intensifier la lutte contre la pandémie Covid-19.

Brazzaville et Pointe-Noire sont les deux villes qui représentent l'épicentre de la maladie à coronavirus, selon le Premier ministre. Par rapport aux dernières statistiques, Pointe-Noire est même en train de prendre la première place des contaminations. *« Faisons attention, ce n'est pas parce que le pays fait preuve de résilience que nous arrivons à contenir la menace de la maladie, cela ne signifie pas que nous sommes à l'abri, sachant que même les pays qui croient avoir maîtrisé cette pandémie sont de temps en temps surpris par la recrudescence des contaminations et perdent ainsi le contrôle »*, a signifié Anatole Collinet Makosso.

Devant les autorités politico-administratives et religieuses, le Premier ministre a insisté sur le renforcement des mesures de prise en charge de la Covid-19, notamment le respect des mesures barrières mais également la nécessité de se faire vacciner davantage afin d'atteindre l'immunité collective.

Poursuivant son propos, il a instruit la force publique de faire respecter, avec la plus grande rigueur, les mesures barrières édictées dans le pays, à savoir le couvre-feu, l'interdiction des cérémonies de mariage, le port obligatoire du masque et la distanciation physique d'un mètre lors des manifestations publiques. Le clou des retrouvailles a été marqué par la visite que le Premier ministre a effectuée dans les structures de santé réservées pour l'accueil des malades atteints de la covid-19, notamment l'hôpital général Adolphe-Sicé et le centre de santé intégré Madeleine-Mouissou, situé à Mpaka, dans le troisième arrondissement Tié-Tié .

Notons que le Premier ministre était accompagné des membres du gouvernement Gilbert Mokoki et Raymond Zéphirin Mboulou, respectivement ministre de la Santé et de la Population et ministre de la Sécurité et de l'Ordre public.

Séverin Ibara

ACTIVITÉS LUDIQUES ET ÉDUCATIVES

Le Cercle culturel pour enfants clôture ses ateliers vacances

Une séance de restitution des ateliers vacances 2021 a eu lieu le 24 octobre au siège de l'espace culturel à Louessi, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire, Tié-Tié.

Plusieurs enfants habitant le quartier Louessi et les quartiers environnants ont participé, du 19 juillet au 28 septembre, aux ateliers vacances que le Cercle culturel pour enfants organise pour les occuper pendant cette période par des loisirs sains et éducatifs. Ceci permet d'éloigner les bambins de l'oisiveté souvent source de beaucoup de travers.

Ainsi, pendant deux mois, les enfants ont suivi des ateliers et des séances d'apprentissage dans divers métiers d'art tels la musique, le conte, le théâtre, le dessin mais aussi l'informatique, la cordonnerie, la langue anglaise, le jardinage, sans oublier le soutien scolaire par des cours de remise à niveau en mathématiques et en physique. Ces ateliers ont été dirigés par des animateurs bénévoles, Duvane Mouyoyi (initiation à l'informatique, projection-débat des films éducatifs), Eugène Tanawa (initiation à la guitare, à la flûte au tam-tam), Billy Paul Mengi (initiation à la cordonnerie), Joël Nkounkou (initiation au conte, au théâtre), Ofrel Dandala pour le soutien scolaire, Arsène Nkounkou animateur au potager.

Tour à tour, les enfants ont fait la restitution des ateliers en présentant un conte dit en trois langues (langue locale, français et anglais), la musique en exécutant l'hymne du CCE et les chansons telles «Congo» de Jacques Loubelo que le griot Tata Bouesso a accompagné à la guitare et Eugène Tanawa à la flûte. La démonstration d'un jeune initié à l'informatique, l'exposition photo des activités du CCE et la visite guidée du jardin potager ont été les autres activités présentées à l'assistance.

A la fin de l'activité, plusieurs parents émerveillés par le travail réalisé par les enfants ont remercié le CCE pour sa louable initiative. Avec pour crédo éduquer et promouvoir les facultés des enfants, le CCE, à travers sa bibliothèque au fonds documentaire riche et varié, ses séances continues d'apprentissage et aux métiers d'art et les activités éducatives qu'il offre aux enfants n'attend que le soutien et l'attention des partenaires et amis qui partagent sa vision.

Hervé Brice Mampouya

COUP D'ETAT AU SOUDAN

La communauté internationale exprime sa « profonde inquiétude »

Suite aux arrestations intervenues tôt dans la matinée du 25 octobre au Soudan, les Etats-Unis, l'Union européenne et la Ligue arabe se sont dits inquiets face au coup d'Etat militaire.

« Nous suivons avec une grande préoccupation les événements qui se déroulent au Soudan. L'Union européenne appelle toutes les parties prenantes et partenaires régionaux à remettre le processus de transition sur les rails », a déclaré Josep Borrell, le haut-représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Peu avant cette déclaration, les États-Unis, à travers l'émissaire américain pour la Corne de l'Afrique, Jeffrey Feltman, ont exprimé leur « profonde inquiétude » face aux annonces d'arrestations de dirigeants civils au Soudan par des forces militaires. Ajoutant que ces événements sont *« à l'encontre de la déclaration constitutionnelle et des aspirations démocratiques du peuple soudanais »*.

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue des États arabes, l'Egyptien Ahmed Aboul Gheit, dans un communiqué, n'a pas caché sa « profonde préoccupation », avant d'appeler « toutes les parties à respecter » l'accord de partage du pouvoir de transition établi en 2019 après la chute d'Omar el-Béchir.

Rappelons que le Premier ministre soudanais, Abdallah Hamdok, et plusieurs dirigeants civils ont été arrêtés dans la matinée du 25 octobre par des hommes armés. Abdallah Hamdok a été placé en résidence surveillée et transféré de son domicile vers un lieu inconnu après avoir refusé de soutenir le coup d'État militaire.

Le siège de la radiotélévision d'État a également été pris d'assaut à Omdurman, selon la même source, et Internet coupé. D'autres sources signalent, par ailleurs, la fermeture de l'aéroport de Khartoum et la suspension des vols internationaux.

Notons que l'armée est déployée à Khartoum, tandis que des manifestants tentent de rassembler et l'opposition appelle à une désobéissance civile. Ces événements se déroulent après des semaines de tensions entre autorités civiles et militaires, et à moins d'un mois du transfert prévu du pouvoir aux civils.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

Reprise du procès de l'assassinat de Thomas Sankara

L'audience du procès de l'assassinat de l'ancien président burkinabè et de ses douze compagnons a repris, le 25 octobre, après une suspension de deux semaines à la demande des avocats de la défense.

Les avocats avaient demandé, le 11 octobre, un report pour s'enquérir du dossier. Comme à l'ouverture, le général Gilbert Diendéré qui purge une peine de vingt ans dans le dossier du coup d'Etat manqué de 2015 est présent dans la salle d'audience.

Thomas Sankara, père de la révolution burkinabè, a été tué en 1987 avec douze de ses compagnons dans un coup d'Etat qui avait porté son frère d'armes, Blaise Compaoré, au pouvoir.

Dans ce dossier, la justice burkinabè a procédé à la mise en accusation de quatorze personnes dont le président déchu, Blaise Compaoré, qui vit en exil en Côte d'Ivoire depuis sa chute en 2014. Ses avocats ont informé qu'il sera absent au procès.

Les inculpés sont poursuivis notamment pour « crimes d'attentat à la sûreté de l'Etat, d'assassinat, de faux en écriture publique, de recel de cadavres, etc., ou de complicité de ces infractions ».

Douze accusés sur quatorze, dont Gilbert Diendéré, ancien chef d'état-major particulier de Blaise Compaoré, sont présents à ce procès. Le dossier fait près de vingt mille pages, selon la justice militaire. Les deux absents (le président déchu Blaise Compaoré et Hyacinthe Kafando) sont tenus de se présenter devant la chambre dans un délai de dix jours à compter de l'affichage du mandat de comparution. A défaut, ils seront jugés par contumace.

La veuve de Thomas Sankara, Mariam, venue de France où elle réside habituellement, pour assister au procès, a signé une pétition demandant que le procès soit filmé « pour l'Histoire ». Mais sa demande a été rejetée, le jour de l'ouverture, par le tribunal militaire.

C'est en 2015 que le dossier de l'assassinat de Sankara a été rouvert, après la chute de Blaise Compaoré, par une insurrection populaire en octobre 2014.

Y.R.Nz.

AVIS DE VENTE

REFFERENCES DU VEICULE
MARQUE Toyota; MODELE Prado TXL (LAND-CRUISER) ; COULEUR : NOIR
TYPE : LJ 150L ; CHASSIS JTEBD9F-J3AK002697 ; PLACE : 7/8 ; PUISSANCE : 11 CV ; ENERGIE : DIESEL ; ORIGINE : JAPON ; ANNÉE du Véhicule : 2010 ; KILOMETRAGE 17539;

PRIX MINIMUM DE LA VENTE AUX ENCHERES SANS TAXES DE DOUANE EST DE
VINGT MILLE DOLLARS AMERICAINS (USD 20.000,00) et
L´ACHETEUR PAYERA LES CHARGES DU DEDOUANEMENT DU VEHICULE

Les intéressés pourrons voir la voiture, en offrent la proposition d´achat dans une enveloppe cachetée à l´adresse suivant : Ambassade de la République Fédérative du Brésil, AV Hamilcar Cabral, aux Tourres-Jumelles, face à Radisson-blu aux 3e étage Tel 06 896 95 50

NB : Le délai définitif d´ouverture des enveloppes est fixé au vendredi 12 novembre 2021 et celui qui proposera le plus gros montant prendra la voiture

FMI

Kristalina Georgieva reste directrice générale

La grande nouvelle des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) a été que Kristalina Georgieva a survécu à un scandale autour du rapport Doing Business.

Les réunions annuelles de la Banque mondiale (BM) et du FMI ont donné un aperçu de l'ampleur de la dette mondiale et ont suscité l'espoir. Car la BM soutiendra les efforts visant à reconstituer le fonds clé de l'Association internationale de développement pour les pays les plus pauvres à hauteur de cent milliards de dollars. Selon la banque, le développement mondial est retardé d'une décennie, ce qu'elle a qualifié de « renversement tragique». L'économie mondiale connaît une reprise inégale, sur fond d'incertitude quant à l'évolution de la pandémie. Les pays à faible revenu et les pays à revenu intermédiaire continuent de faire face à des goulots d'étranglement dans l'approvisionnement en vaccins et de se heurter à des obstacles à la vaccination. Les économies de ces pays restent en deçà des niveaux du produit intérieur brut d'avant la pandémie et sont encore plus à la traîne. La pandémie ayant infligé un revers au double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et assurer une prospérité partagée durable, ainsi qu'aux Objectifs de développement durable (ODD).

Des millions d'emplois ont été détruits, tandis que l'informalité, le sous-emploi et l'insécurité alimentaire ont gagné du terrain. Des enfants, en particulier des filles, ont été déscolarisés et les écarts en matière d'éducation se creusent, posant des risques à long terme pour le capital humain. Les vaccins sont essentiels pour sauver des vies et relancer les économies. Pour autant, des défis subsistent pour assurer un accès équitable et en temps opportun. La BM est appelée à rechercher des solutions innovantes à même de mobiliser des financements privés en faveur des pays en développement ; à continuer de soutenir une reprise verte, résiliente et inclusive, dans le droit fil des ODD ; à déployer ses nouveaux rapports nationaux sur le climat et le développement dans les pays clients, lesquels renforceront le lien entre les enjeux climatiques, le développement et la réduction de la pauvreté. Concernant le climat, la BM devrait accorder une importance égale au financement de l'adaptation et de l'atténuation.

Kristalina Georgieva

Elle est invitée à aider les pays à opérer une transition juste vers une économie sobre en carbone, adaptée à la conjugaison des besoins, des capacités et des actifs énergétiques de chaque pays, avec un rôle important dans la préparation des prochaines réunions de la COP15 sur la biodiversité et de la COP26 sur le climat. Concernant la dette, la BM et le FMI devraient coordonner leurs efforts pour renforcer la transparence de la dette et les capacités de sa gestion, tout en aidant de nombreux pays à faible revenu et pays à revenu intermédiaire à parvenir à la viabilité de leur dette et de leurs finances publiques. Alors que l'Initiative de suspension du service de la dette touche à sa fin, les deux institutions ont été félicitées pour leur soutien dans la mise en oeuvre du Cadre commun du G20, en collaboration avec le Club de Paris. Au sujet des innovations en matière de finance numérique (monnaies numériques de banque centrale, monnaie électronique privée, pièces stables ou actifs cryptographiques), le FMI pense qu'elles peuvent apporter des changements dans la façon dont nous menons nos vies.

Noël Ndong

AFFORESTATION

Deuxième Semaine nationale de plantation d'arbres en France

Pour la deuxième année consécutive, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique de France, la Semaine nationale de plantation d'arbres se déroulera du 22 au 28 novembre. Les mairies de Toulouse, Narbonne , Montpellier et de Monze se sont portées volontaires pour cette manifestation.

En collaboration avec l'association un million d'arbres de Jean-Paul Wabotaï, les collectivités du Sud de la France continuent à honorer leurs engagements de vouloir planter les arbres sur leurs territoires respectifs.

Pour la mairie de Toulouse, cette nouvelle manifestation sera une semaine spéciale pour « unir les différents acteurs et remettre l'arbre au centre de nos priorités ». Elle se tiendra autour de la Sainte-Catherine, où *« tout bois prend racine »*, selon le dicton populaire. L'objectif est d'atteindre 100 000 arbres sur son territoire d'ici à 2030.

La commune de Monze, dans le département de l'Aude en région Occitanie, prévoit de restaurer 200 hectares avec une plantation de plus de 200 000 arbres. Dans cette commune, près de Carcassonne, au mois d'août dernier, un millier d'hectares de pinède partait en fumée. Trois mois plus tard, le petit village de Monze ne dispose pas de moyens de reboiser seul son territoire. Son maire, Christian Caverivière, a lancé un appel aux dons.

Anaïs, Emma, Sophie et Jean Paul lors de la première plantation de l'association «Un illion d'arbres» à Montpellier/Crédit photo : Bertrand Gattegno

« La plantation d'un arbre est un acte fort pour améliorer le cadre de vie et la santé des habitants et constitue, dans la période actuelle, un geste d'optimisme pour le futur», rappelle Jean-Paul Wabotaï, désireux de perpétrer ce geste de préservation et de régénération naturelle des sols à travers le monde.

Créée à Montpellier en octobre 2017, l'association « Un million d'arbres » a pour mission de promouvoir et de sensibiliser le grand public aux enjeux liés au changement climatique, à la préservation de l'environnement et à la valorisation des arbres et de la forêt. Ses objectifs : planter un million d'arbres en France, instituer la semaine nationale de plantation d'arbres en France, créer la pépinière de l'humanité en République démocratique du Congo et l'Organisation mondiale pour la reforestation.

Marie Alfred Ngoma

TRIBUNE LIBRE

Au goût du jour

Après avoir longtemps observé la nature, Aristote, célèbre philosophe antique, était arrivé à la conclusion selon laquelle dans l'évolution du monde, « tout est changement ». Cependant, certains changements mêmes les plus souhaités charrient quelques fois leur lot de mélancolies. En effet, avant la Conférence nationale souveraine, sur la route vers l'autosuffisance alimentaire, les jeunes élèves congolais avaient pratiqué l'agriculture, aussi bien à l'école primaire qu'au collège. Le mot d'ordre était « Une école un champ », lancé en 1983.

A cette époque, quelques écoles de l'hinterland étaient même parvenues à autofinancer certains de leurs besoins, grâce aux recettes de la vente de leurs semences. Jusqu'au début de la décennie 1990, cette pratique tendait à prendre corps dans les écoles et même dans les villages, puisqu'il avait été instauré également des commis agricoles, ces rendez-vous émulatifs qui commençaient dans les régions pour se clôturer à Brazzaville. Bien que le Congo était encore loin d'atteindre son autosuffisance alimentaire, l'intérêt que l'on accordait à la pratique agricole et aux produits qu'exposaient les paysans était des signes encourageants.

Les plaintes fondées et récurrentes relevaient, entre autres, de la non-mécanisation de l'agriculture et de l'enclavement de l'arrière-pays, lequel constituait indubitablement le frein au développement de l'agriculture car les producteurs avaient du mal à rejoindre les centres de consommation, à commencer par les chefs-lieux des départements jusqu'à la capitale Brazzaville.

C'est à cette même époque que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dénonçait d'ailleurs des « experts agricoles » qui préféraient les bureaux cossus de la ville au détriment des champs ou jardins agricoles auprès des producteurs qui avaient pourtant besoin de leur expertise en la matière. Puis, peut-être au nom de la démocratie, tout a changé du jour au lendemain, après la conférence nationale. L'objectif que poursuivait le concept autosuffisance alimentaire, objet de toutes les critiques, a été abandonné. Évidemment, le pays s'est replongé dans des importations des produits alimentaires à coût de milliards.

Comme dans un sursaut patriotique, les gouvernants ont de nouveau mis l'agriculture au centre des actions de développement. En ces temps où la communauté internationale parle de développement durable et la nation vise la diversification de son économie, l'objectif de rendre le pays autosuffisant en matière de produits alimentaires est ramené au goût du jour sans tambours.

Pour atteindre cet objectif, il importe, à la fois, de donner effectivement à l'agriculture la place qu'elle mérite, tant ce secteur, porteur d'emplois, contribuera à la lutte contre la pauvreté. Les engagements publics sur la modernisation de ce secteur s'inscrivent ainsi dans la droite ligne de cette ambition. De même, il importe aussi de ramener au goût du jour le principe d'« Une école un champ ». Le récent lancement de la construction du « Campus Terre d'École » tire probablement sa source dans ce programme éducatif initié naguère par le président Denis Sassou N'Guesso dans la décennie 1980 : « Une école Un champ ».

En effet, Terre d'École ambitionne d'amener les élèves à la pratique de l'agriculture ; à la bonne gestion de la terre et à leur permettre ainsi de s'arrimer aux nouveaux concepts qui mettent en valeur l'environnement. Reste aux pouvoirs publics de généraliser cette politique, pour que le fait de cultiver la terre n'apparaisse plus dans l'imaginaire de nos enfants comme un métier impropre.

Valentin Oko

EDUCATION

Lancement de la formation sur la thématique eau, assainissement et hygiène en milieu scolaire

La directrice générale de l'éducation de base, Mme Miette née Ngambomi Lekibi, a ouvert, le 25 octobre à Brazzaville, les travaux de l'atelier de formation sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène en milieu scolaire, en présence du représentant adjoint de l'Unicef en République du Congo, Andrés A. Lopez.

Le représentant adjoint de l'Unicef et la directrice générale de l'éducation de base, entourés des apprenants

La formation va durer cinq jours et permettra aux apprenants de concevoir des programmes durables, équitables et inclusifs d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire. *« Selon le programme conjoint de suivi eau, assainissement et hygiène de l'Unicef et de l'OMS, au Congo, environ quatre écoles sur dix sont sans service d'eau et d'assainissement. Lorsque les écoles sont sans toilettes, cela compromet la gestion des menstrues pour les filles, l'intimité et la sécurité des élèves »*, a déclaré Andrés A. Lopez. Il a aussi souligné que les visites dans les écoles ont révélé que la plupart du temps, les sanitaires étaient sales et le dispositif de lavage des mains n'était pas systématiquement présent. *« La covid-19 nous a rappelé combien le lavage des mains régulier et au savon était important pour notre santé individuelle et collective »*, a-t-il poursuivi.

La directrice générale de l'éducation de base, Miette née Ngambomi Lekibi, a salué l'appui constant de l'Unesco envers le Congo dans le domaine de l'éducation. Elle a invité les apprenants à prendre leurs responsabilités, notamment pendant ces cinq jours, pour s'approprier de tout ce qui leur sera donné afin qu'ils soient des ambassadeurs en milieu scolaire. *« Sachant les variétés de personnes ici présentes, les efforts seront fournis pour que nous puissions avoir des conditions nécessaires afin que nos enfants aillent à l'école, surtout que les filles en période de menstrues puissent rester à l'école sans pour autant avoir des difficultés, parce qu'elles auront des latrines, de l'eau pour se changer lorsqu'elles en auront besoin »*, a précisé la directrice générale de l'Education de base.

Notons que cette initiative s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités du personnel du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, du système des Nations unies, des organisations non gouvernementales et le secteur privé dans le développement et l'extension des programmes d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire en République du Congo.

Guillaume Ondze

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Un soutien aux candidats au concours d'agrégation

« Le souhait est de vous voir aussi nombreux à revenir en tant qu'agrégés à l'issue du 20e concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, au Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), qui se tiendra dans un mois, à Cotonou, au Benin », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel, s'adressant, le 22 octobre à Brazzaville, à un échantillon représentatif des dix-huit candidats congolais à cette échéance académique. Une manière de les encourager, au nom du gouvernement, à donner le meilleur d'eux-mêmes.

La ministre encourageant une candidate

La ministre a salué particulièrement les candidatures féminines, elle-même étant la première congolaise agrégée en droit public.

De façon pratique, la cérémonie d'ouverture du 20e concours d'agrégation des Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion aura lieu le 4 novembre à Cotonou. Après viendra immédiatement la réunion académique pour les trois sections à gros effectifs : «Sciences économiques», «Sciences de gestion» et «Droit privé». Le 8 novembre, les autres sections : «Droit public», «Sciences politiques», «Histoires des institutions» débuteront le concours.

La clôture est prévue le 17 novembre, avec la proclamation des résultats, la remise du Prix Coris Bank International et la décoration de plusieurs personnalités dans l'Ordre international des palmes académiques du Cames.

R.M.

INFRASTRUCTURES

Alphonse-Massamba-Débat élargit la liste des stades fermés par la CAF

N'ayant pas obtenu l'approbation définitive de la Confédération africaine de football (CAF), le stade Alphonse-Massamba-Débat sera fermé après le match opposant, en début du mois de novembre, le Congo à la Namibie, dans le cadre de la 5e journée des éliminatoires de la Coupe du monde Qatar 2022, a décidé le rapport de la visite d'inspection de la CAF.

« A l'issue des matches de qualification pour la Coupe du monde de la Fifa Qatar 2022, une interdiction formelle est automatiquement placée sur l'utilisation du stade Alphonse – Massamba-Débat dans tous les matches internationaux CAF des équipes nationales seniors et aussi pour la phase de groupes des compétitions interclubs masculines de la CAF », précise le rapport.

Le gouvernement, par le biais du ministre en charge des Sports qui a animé un point de presse le 25 octobre, a pris acte de cette décision. *« J' ai personnellement reçu l'inspecteur de la CAF à deux reprises. Il m'a présenté le rapport qui n'était pas aussi désolant mais il m'a dit franchement que nous allons jouer notre dernier match, celui contre la Namibie, parce qu'il faudrait remettre à niveau certaines choses dans le stade. Je l'ai compris aisément. Ce stade a besoin d'être réfectionné. Il n'y a rien de dramatique et nous allons le faire. Je tiens à vous rappeler qu' aujourd'hui en Afrique, il y a vingt-deux stades fermés »*, a expliqué Hugues Ngouélondélé à la presse. Il a assuré qu'il n'y a pas péril en la demeure d'autant plus que le stade Alphonse-Massamba-Débat, construit en 1962, a besoin d'être rénové pour s'adapter aux normes exigées par la CAF. *« La CAF nous conseille de faire les travaux et cela pour notre propre bien et celui de nos joueurs, parce que nous ne pouvons pas les laisser jouer dans ces conditions. La pelouse synthétique n'est plus de bonne qualité , il faut la changer. On ne peut plus jouer un match sur ce terrain. On doit se donner les moyens de faire en sorte que ce stade mythique garde sa belle robe. Le problème n'est que là »*, a indiqué Hugues Ngouélondélé.

Le rapport de la CAF a précisé les travaux à réaliser en commençant par le gazon artificiel du stade qui doit impérativement être changé. Les autorités congolaises doivent également installer un bon système de drainage. Le même rapport précise que le certificat Fifa pour la pelouse du stade Alphonse-Massamba-Débat est expiré. Le gazon artificiel ne se trouve plus en bon état. Il n'est plus droit, les vibres écrasées par le manque d'entretien notamment le manque du passage régulier du balai-brosse. On a également observé plusieurs zones de brûlures sur le tapis ou d' accros et la diminution de granulés sur le gazon artificiel.

L'intensité de la lumière du stade étant insuffisante, la CAF exige un éclairage horizontal minimum de 1200 lux pour tout le terrain. La mission exige aussi l'aménagement d'une zone d'échauffement appropriée d'autant plus que celle située derrière les buts empêchent les photographes de travailler.

Le même rapport précise que le stade doit disposer des équipements modernes dans les vestiaires, notamment des casiers et des sièges de haute qualité tout en exigeant la rénovation complète des dressings, toilettes … *« L'hygiène dans les vestiaires des équipes et arbitres doit être améliorée sensiblement au stade Alphonse-Massamba-Débat. Chaque vestiaire dispose seulement de trois toilettes individuelles et les douches sont communes. Des travaux doivent être effectués dans les vestiaires pour séparer et avoir les douches individuelles »*, souligne le rapport.

Les autorités congolaises doivent améliorer le côté médical des joueurs et officiels par l'installation d'une infirmerie bien équipée. Elles doivent aménager une salle de contrôle antidopage à proximité des vestiaires, équiper et aménager la tribune de presse et autres zones de travail des médias. *« Le stade ne dispose pas des structures pour placer les caméras lors des matches. L'espace réservé aux commentateurs, situé au dessus de la tribune officielle, n'offre aucune sécurité de travail»*, commente le rapport.

Au total, vingt-deux stades africains ont été fermés par la CAF. Et cette troisième fermeture du stade Alphonse-Massamba-Débat, qui intervient après celle de 1996 et 2001, va obliger l'équipe nationale ou les clubs à disputer leurs matches en dehors du pays, sur un terrain neutre.

James Golden Eloué

« J' ai personnellement reçu l'inspecteur de la CAF à deux reprises. Il m'a présenté le rapport qui n'était pas aussi désolant mais il m'a dit franchement que nous allons jouer notre dernier match, celui contre la Namibie, parce qu'il faudrait remettre à niveau certaines choses dans le stade. Je l'ai compris aisément. Ce stade a besoin d'être réfectionné. Il n'y a rien de dramatique et nous allons le faire. Je tiens à vous rappeler qu' aujourd'hui en Afrique, il y a vingt-deux stades fermés »

NÉCROLOGIE

Les familles Boumpoutou, Fila, Vouka, Mambou et la grande famille Kouimba ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur père, époux, frère, oncle et grand-père, Basile Boumpoutou, survenu le jeudi 14 octobre 2021, au Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis n°973, rue Sounda (croisement avenue des 16e), au Plateau des 15 ans, à Brazzaville.

Le programme de l'inhumation se présente comme suit :

Mardi 26 octobre 2021

- 10h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 12h00 : départ pour le village Ntoula.
- 16h00 : retour et fin de cérémonie.

Le secrétaire général de la Société de participation et de prestations de services du Congo (Soppresco-Sarl) a la profonde douleur d'annoncer aux partenaires, amis et connaissances, le décès de Thomas Mbassi-Nkouka, directeur général, associé de la Soppresco, survenu le mercredi 20 octobre 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, sis n°33, rue Maléla Bombé, à Diata-Château d'eau (vers le domicile du général Mokoko).

La direction générale et les agents de la Soppresco présentent leurs condoléances les plus attristées à la famille de l'illustre disparu.

Le programme des obsèques sera communiqué ultéireurement.

Le secrétaire général
R.S. Yvon Boueta.

REMERCIEMENTS

Madame Raïssa Angombo, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Angombo et famille, remercient très sincèrement les parents, amis, connaissances et collègues, pour leurs aides multiformes à l'occasion de la disparition de leur père, oncle et grand père, Alain Gustave Angombo (Papa Score AGA).

L'inhumation a eu lieu le lundi 18 octobre au cimetière du Centre-ville.

À tous, notre inoubliable gratitude.

Que Dieu vous bénisse. Merci.

Augustine Badi, Alain Badi, Alain Mackoundou, Deslianes Dianzinga, Arnaud Dianzinga, Kabu Dianzinga et la famille Nsundi annoncent aux parents, amis, et connaissances le décès de leur frère, oncle et père, Paul Denguika (professeur à la retraite de l'Université Marien Ngouabi), le mercredi 20 octobre à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile sis à Kinsoundi (Armée du Salut, croisement de la rue Mampouya Patrice et l'avenue de Minvoumba).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

INTERVIEW

Gina Efonge : « Millésimes est une surprise agréable pour les mélomanes »

De son vrai nom Jean-Pierre Corneille Efonge, le poète Efonge Gina wa Gina, plus connu sous le pseudonyme de Gina Efonge, est un auteur compositeur- chanteur- interprète. Grand nom de la musique africaine et particulièrement une référence pour la République démocratique du Congo (RDC), cet ancien sociétaire de Zaïko Langa Langa s'apprête à mettre sur le marché du disque un opus intitulé « Millésimes ». Dans une interview exclusive accordée aux Dépêches de Brazzaville, Gina Efonge revient sur sa carrière musicale, témoigne de sa cohabitation avec son collègue, grand frère et ami Jules Shungu Wembadio dit Papa Wemba. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Les amoureux de la bonne musique ont connu Gina Efonge courant la décennie 1970. Pourriez-vous nous parler de vous et nous retracer votre parcours musical ?

Gina Efonge (G.E.) : Je suis Efonge Gina wa Gina, auteur compositeur- chanteur- interprète- icône de la musique africaine. Né le 13 mai 1953, c'est tout jeune que j'ai commencé ma carrière musicale dans l'éloignement de la délinquance juvénile sur les bancs de l'école, ce, dans la joie et le respect. Mon premier groupe musical des jeunes étudiants fut le Maps Iyambole dirigé par (feus) Toussaint Bobabo Engombe et Hugues Lutula à la commune de la Gombe. C'est en 1970 que Zaïko Langa Langa a fait appel à moi. J'ai d'abord hésité pour des raisons qui m'étaient propres. En effet, vivant dans un quartier huppé de Kinshasa (Kalina actuel Gombe), mes parents, très stricts qu'ils étaient, n'acceptaient pas que je fasse de la musique qu'ils considéraient à l'époque comme l'affaire des voyous, surtout pour moi qui partait à l'école. Finalement, c'est après que j'ai accepté d'intégrer Zaïko. Je tiens à vous informer aussi que je suis le gendre de Grand Kalle "Djef".

L.D.B. : Que gardez-vous de Zaïko Langa Langa ?

G.E. : Je garde des merveilles. Au sein de Zaïko, j'ai apporté un autre style de chant, les nuances, puis les textes poétiques. L'une de mes premières chansons titrée «Consolation», parue à l'époque aux éditions Poulidor Philips, a créé une autre image du groupe. Et du coup, mes collègues ont été influencés et inspirés par mon écriture. Cette chanson honorifique se trouve actuellement dans le musée royal de l'Afrique centrale à Tervurenen, en Belgique. Pépé Fely Manuaku (artiste-guitariste), Manda Tshebwa (chroniqueur culturel) et Michel Kabeya (homme politique de la République démocratique du Congo) en sont les témoins. Mon autobiographie met en exergue mon écriture, ma composition, ma voix, ma musique, à travers mes chansons «Yo nalinga» ; «BP ya munu» ; «Mandanda» ; «Débat» (un succès du groupe TG Libanko) ; et tant d'autres. Mon interaction durable avec le public, la scène, la radio, la télévision, jusqu'à ce jour a toutes les exigences qui lui sont propres. Je parle là du charisme, la manière dont un artiste doit se positionner devant le public, à la télévision, ... Ça vient de moi et tous les mélomanes le savent.

L.D.B. : A quel moment aviez-vous monté le groupe TG Libanko ?

G.E. : Je l'ai formé en 1978 tout en étant dans Zaïko Langa Langa avec mes collègues du groupe avant de recruter les jeunes par la suite. C'est ce qu'on appelle actuellement par le "nzonzing". Au sein de TG Libanko, nous étions avec Grand-père Bozi Boziana, Mbuta Matima, Djo Mali, Meridjo, Chimita, Monza 1er, Djo El, … Malheureusement, quand le groupe a commencé à connaître un succès fou, mes collègues ont désisté. C'est après leur désistement que je me suis rendu en Europe pour poursuivre mes études grâce à l'appui de mon ami Jean Paul Niwa Mobutu et son cousin Thomas Tonzombo, tous décédés, paix à leurs âmes.

L.D.B. : Comment gériez-vous l'adversité au sein de Zaïko Langa Langa avec des artistes talentueux comme Evoloko Jocker, Papa Wemba et autres ?

G.E. : Entre nous, l'adversité n'existait pas, le respect était réciproque. A cette époque, c'est le public et la presse qui désignaient les leaders, ça ne venait pas de nous-mêmes. Il y avait une bonne équipe. Papa Wemba, par exemple, m'appelait papa na "Coco" et moi je l'appelais papa na "Cady".

L.D.B. : Aviez-vous arrêté avec la musique ou vous l'exercez toujours ?

G.E. : De temps en temps, je me produis avec mes anciens collègues de Zaïko Langa Langa. Nous (Papa Wemba, Evoloko, Bozi Boziana, Pepe Fely Manuaku et moi-même) avions même formé un groupe appelé Le Quatro de Langa Langa sous la direction de Sec Bidens. Je me produis aussi avec mes artistes musiciens en Europe (Bruxelles, Paris, Londres). En 2008, le pays a fait appel à moi, j'ai été nommé conseiller culturel et chargé d'études au cabinet du ministre des Arts et Culture de la RDC de cette époque, feu ministre Malenso. Actuellement, je suis presque à la fin de mon album solo intitulé « Millésimes ». J'ai pris tout mon temps à composer cet opus qui est attendu pour bientôt. « Millésimes » est une surprise agréable pour les mélomanes. Ils vont bien le savourer.

L.D.B. : Le 24 avril 2016, le monde musical est frappé par la mort de Papa Wemba sur scène à Abidjan (Côte d'Ivoire). Dans quel état vous vous trouvez lorsque vous aviez appris cette triste nouvelle ?

G.E. : La mauvaise nouvelle du 24 avril 2016, je l'ai sue par un autre frère musicien, le grand-père Bozi Boziana. C'est lui qui m'a réveillé très tôt le matin de ce jour là pour m'annoncer la mort de Papa Wemba. Seul dans mon lit, j'ai déversé les larmes comme vous ne pouvez pas comprendre. Une grande partie de mon histoire venait de partir, un parent, un grand-frère, un compagnon de la chanson. On n'y peut rien, le bon Dieu a décidé ainsi. C'est lui qui donne et c'est lui qui reprend. Paix à son âme.

L.D.B. : Depuis un certain temps, la toile ne cesse d'être alimentée par une éventuelle mort de Gina Efonge alors que vous êtes bien vivant. Qui est à l'origine de ces balivernes et pourquoi ?

G.E. : Je dirai seulement une chose, à celles et ceux qui m'enterrent vivant, sachez bien que mon heure n'est pas encore arrivée. Vous êtes en train de creuser vos propres trous. Dieu le Père est au contrôle et écoute ma chanson «Mandanda».

L.D.B. : Quelle est votre appréciation de la musique d'aujourd'hui et quel votre apport dans la musique congolaise ?

G.E. : La différence de la musique d'aujourd'hui et la nôtre, c'est le manque de fond sur les textes, mais en général les jeunes font tous pareil. Il y a trop de plagiat dans la musique actuelle. Nos mœurs sont bafouées, la musique est devenue pornographique. C'est le moment de recadrer ces jeunes pourtant talentueux. Quant à mon apport, je dirai que j'ai formé dans l'authenticité une école de chant d'où sont sortis des grands chanteurs congolais à l'instar de King Kester Emeneya, Grand père Bozi Boziana, Koffi Olomide, Monza 1er, Joly Mubiala, Luciana de Mingongo, Marie Paul, etc… Je me suis distingué par ma création dans le domaine artistique, j'ai francisé mes textes dans la chanson congolaise.

L.D.B. : Un message aux lecteurs des Dépêches de Brazzaville

G.E. : Je dis aux lecteurs des Dépêches de Brazzaville que je serai toujours là tant que le besoin y sera pour vous informer de mon actualité. Je vous informe de nouveau que l'album « Millésimes » arrive pour les fêtes de fin d'année.

Propos recueillis par Bruno Okokana

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Pour la location de bureaux au sein de l'édifice qui abritera le nouveau siège administratif du Port Autonome de Pointe-Noire

La Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) porte à la connaissance de la communauté portuaire, des usagers portuaires et des autres entreprises de la place que la mise en service de son nouveau siège administratif est prévue dans les prochains mois.

Le nouveau siège administratif du PAPN est situé à mi-chemin entre le cœur de Pointe-Noire et le Port, en bordure du Boulevard Loango et s'ouvre sur l'océan. Cet édifice moderne, respectueux des normes environnementales comporte :

- ✓ Une tour de bureaux R+15 ;
- ✓ Une grande salle de conférence de 600 places assises ;
- ✓ Un système de protection contre l'incendie ;
- ✓ 04 ascenseurs ;
- ✓ 70 places de parking ;
- ✓ Un système de caméras de vidéosurveillance ;
- ✓ Un système de climatisation ;
- ✓ Un ensemble de groupes électrogènes ;
- ✓ Un réseau informatique ;
- ✓ Un système de protection et de sûreté.

Le bâtiment totalise une superficie de 16.201 m² dont 15.149 m² au-dessus du sol et 1.052 m² en dessous du sol tandis que la hauteur de la corniche de la tour s'élève à 64,7 m.

Outre les deux (02) mezzanines, quatre (04) niveaux sont réservés aux bureaux du siège administratif du PAPN.

Les étages 5 à 12 constituent la zone des bureaux à louer et les étages 13 à 15 sont prévus pour la zone des bureaux de haut standing.

Ainsi, les sociétés de la place, désireuses d'offrir à leurs salariés un environnement de travail moderne avec une vue panoramique de l'océan et de la ville de Pointe-Noire, tout en offrant une proximité d'accès aux commodités de la ville (banques, cliniques, stations-services, supermarchés, hôtels, restaurants, administrations ...) sont invitées par la Direction Générale du PAPN à lui transmettre leurs besoins en surface (m²) de bureaux à louer.

Pour ce faire, les courriers sont à déposer ou à envoyer par courriel à l'adresse : **info@papn-cg.org**

DIRECTION GENERALE DU PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
BP 711 – Pointe-Noire
République du Congo

Avec la mention :

MANIFESTATION D'INTERET
« Pour la location de bureaux au sein de l'édifice qui abritera le nouveau siège administratif du Port Autonome de Pointe-Noire »

Pointe-Noire, le 12 OCT. 2021

Pour le Directeur Général et P/O
Le Directeur Général Adjoint

Bernard Serges Césard BOUYA
Diplômé en Management Portuaire

Allianz

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au Capital de 3.000.000.000 FCFA entièrement libéré
Siège social : Immeuble Elikia, 17 rue de l'Hôtel de Ville
B.P. 340 Pointe-Noire République du Congo
RCCM : CG/PNR/12B387
Entreprise régie par le code CIMA et l'acte Uniforme OHADA

COMMUNIQUE DE PRESSE

Allianz Congo Assurances
Assemblée Générale Ordinaire

Avis de convocation

Messieurs les Actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le **Vendredi 05 Novembre 2021** à Pointe Noire. Cette Assemblée se tiendra au siège social d'Allianz Congo Assurances à partir de **11 h 00.**
L'ordre du jour est le suivant :

1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur l'opération de cession
2. Prise d'acte des démissions de Monsieur Frédéric DESPREZ, Monsieur Patrick PRADO, la société Allianz Africa SAS représentée par Monsieur Daniel HAEFELI, la société Allianz Cameroun Assurances SA représentée par Monsieur Olivier MALATRE, et de Monsieur Omar SAIED de leur fonction d'Administrateur de la Société Projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale Ordinaire
3. Nomination de la société SUNU Participations Holding SA, qui aura pour représentant permanent Monsieur Papa Pathé DIONE, Monsieur Georges Alain DIOUF, Monsieur Mohamed Lamine BAH, Monsieur Joël Valodia AMOUSSOU et Monsieur Alain Dimitri IRIYE en qualité d'Administrateurs de la Société et confirmation de la nouvelle composition du Conseil d'Administration de la Société
4. Texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée Générale
5. Pouvoirs pour les formalités

Vous prions de recevoir, Monsieur L'Actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

Allianz Congo Assurances
Allianz

P/o / Président du Conseil d'Administration

Yvon Plastome MOUTSOUKA
Directeur Administratif et Financier

NÉCROLOGIE

Siméon Ntsayouolo, agent des Dépêches de Brazzaville et famille annoncent aux parents, amis et connaissances du décès de leur tante, mère, soeur et grand-mère, Monique Louondzami, le 21 octobre 2021 à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°51 bis, rue Kebara à Talangaï.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

IN MEMORIAM

26 octobre 1998
26 octobre 2021
23 ans jour pour jour qu'il plut au Seigneur notre Dieu de rappeler à lui le patriarche Daniel Ebina.
En ce jour de triste anniversaire la famille Ebina prie ceux qui l'on connu d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Tu resteras à jamais gravé dans nos cœurs

La famille Okanoyirika ; les colonels Ngassaki Clément et Obengui Georges Achile ; la servante de Dieu Maman Miche ; Madame Nganfouomo née Alimba Ida et monsieur Ekariki Basile tous à Brazzaville ont le regret d'annoncer à Ossieli Antoinette et aux enfants Okanoyiriki à Kéllé et à Etoumbi ; Kombanguia Emmanuel et enfants Djeo à Pointe / Noire ; Lieutenant-colonel Otta Magloire à Dolisie ; enfants Ekariki et famille à Ouesso ; Ekoti Olivier à Franceville ; Obengui Guy Donald à Libreville ; famille des villages Etaba et Adzoko, dans la sous-préfecture de Kéllé, les sœurs de la fraternité Saint- Esprit de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, amis et connaissances le décès de leur fille, sœur, mère, tante et grand-mère Aneo Marie Chimène, survenu le vendredi 22 octobre 2021 à l'hôpital Central des Armées Pierre Mobengo de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n° 2 de la rue Okouma à Massengo, derrière la paroisse Saint Grégoire.
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

FESPACO 2021

Les œuvres soutenues par l'OIF remportent treize prix

Treize des trente prix officiels du palmarès du Festival panafricain du cinéma de Ouagadougou (Fespaco) vont à des œuvres soutenues par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

Si "l'Étalon d'or" de Yennenga, la récompense la plus prestigieuse du Fespaco, est allé au film somalien La femme du fossoyeur, tourné à Djibouti, les principaux autres prix (documentaire, court-métrage de fiction et série) sont revenus à des œuvres co-financées par le Fonds Image de la Francophonie.

Le film Freda, de la réalisatrice haïtienne Gessica Géneus, a obtenu le second prix du long-métrage de fiction. Onze films et séries aidés par le fonds d'aide de l'OIF ont ainsi été récompensés au cours de la cérémonie officielle du Fespaco qui s'est déroulée le 23 octobre et lors de la remise des prix des séries.

Le long-métrage La nuit des rois, de l'Ivoirien Philippe Lacôte, a reçu le prix du meilleur décor. Celui du scénario est allé au film Les anonymes du Rwandais Mutiganda Wa Nkunda. Celui du montage au film égyptien Souad, d'Ayten Amin. Le premier prix du documentaire est revenu à Garderie nocturne de Moumouni Sanou et celui du court-métrage à Serbi (Les tissus blancs) de Moly Kane. Le film Tabaski, de Laurence Attali, a reçu une mention et Traverser de Joël Akafou a reçu le prix Paul-Robeson du film documentaire. La compétition réservée aux films burkinabè a sacré les deux documentaires Après ta révolte, ton vote de Kiswendsida Parfait Kaboré et Sur les traces d'un migrant de Delphine Yerbanga.

Dans la compétition séries, les deux premiers prix sont allés également à des œuvres soutenues par le Fonds Image de la Francophonie : Walabok de la Sénégalaise Fatou Kandé Senghor et Mami Wata de la Gabonaise Samantha Biffot. Cette dernière série, ainsi que le long-métrage burkinabè Les trois lascars, qui a reçu, dans le cadre des prix spéciaux, le prix de la Cédéao, a bénéficié du soutien de l'Union européenne et de l'Organisation des États ACP dans le cadre du projet Clap ACP mis en œuvre par l'organisation francophone en partenariat avec le Fonsic, fonds d'aide de Côte d'Ivoire.

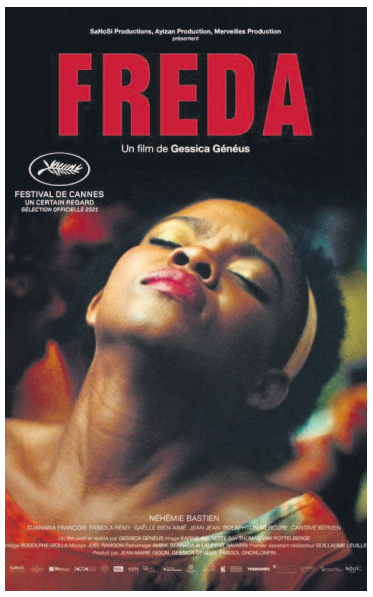

A noter que sept des treize prix officiels remportés par les films et séries soutenus par l'OIF au Fespaco sont l'œuvre de réalisatrices. Vingt-sept films et séries soutenus par le Fonds Image de la Francophonie étaient présentés lors de cette édition du festival panafricain, dont cinq hors compétition.

Ce Fonds d'aide soutient depuis plus de trente ans des films et séries des pays francophones d'Afrique, du Moyen-Orient, de l'Asie du Sud-Est, des Caraïbes et du Pacifique. Le total des financements apportés par le Fonds à ces œuvres s'élève à 797 000 euros.

Bruno Okokana

KINDESWE

Jean-Alain Masela donne du style aux bouteilles en plastique recyclées

Les visiteurs du premier salon de design mobilier et textile de Kinshasa, qui se tient du 21 au 27 octobre à l'Académie des Beaux-arts, sont contemplatifs face aux œuvres d'arts insolites du designer exposées dans le dernier stand à droite, des objets décoratifs, des sculptures et tableaux en plus des meubles en bois et métal.

Passées entre les mains du designer Jean-Alain Masela, les bouteilles en plastiques ordinaires deviennent assez chic pour participer à la décoration des intérieurs, salles de séjour, chambres ou bureaux. Les créations dorées proposées par l'ancien étudiant de l'Académie des Beaux-arts (ABA), à poser sur les murs ou sur une table, plaisent au premier regard. Un peu décalé du stand posé sur le mur blanc à droite du stand, Mopepe est un tableau superbe qui ne passe pas inaperçu. Deux autres, Harakiri et Nuni ou Vol d'oiseau sont sublimés par les reflets des appliques muraux, également réalisés par le CEO d'Empreinte design lui-même. Estampillées Zuzi na Nzau, sa marque, elles ne laissent pas indifférents les visiteurs qu'elles intriguent tout de suite. En effet, ces derniers ne cachent pas leur surprise à entendre le designer leur dire que ce sont des bouteilles de plastiques recyclées.

Les sculptures posées sur la table de jardin qu'il expose également, à l'instar de Kinshasa après la pluie et Mama Kongo; produisent le même effet que les tableaux, ils surprennent et charment. C'est pareil pour Congo, mon pays sur son socle blanc qui le met encore plus en valeur. Les œuvres d'art obtenues à partir des bouteilles de plastique froissées ont une apparence identique à celles réalisés en bronze ou autres matières habituelles. Pourtant, souligne Jean-Alain Masela, *« à la base, je ne suis pas sculpteur mais le plastique est venu à moi et j'ai orienté mon travail dans ce domaine »*

Congo, mon pays un géant à genoux et sans mains/Adiac

Ses différentes créations, a indiqué le designer, sont nées de bouteilles recyclées. « Pour le moment, nous utilisons essentiellement les bouteilles de plastique pour réaliser des sculptures en ronde-bosse que l'on peut contourner, sinon, il y aussi des bas-reliefs à poser sur un mur ou une paroi que vous ne pouvez regarder que de côté ou de face », a expliqué Jean-Alain Masela. En outre, affirme-t-il : *« Le plastique est un matériau facile à trouver et très bon marché. Et, comparé à d'autres œuvres d'art réalisés avec le bronze et d'autres matières dont le travail demande beaucoup d'énergie et de sueur, la nôtre se manipule plus facilement »*. Et, en ce qui concerne la réalisation, le designer souligne que l'usage du plastique en sculpture comporte de gros avantages : *« Nous pouvons obtenir une bonne masse avec les bouteilles, une masse assez importante avec un poids considérablement réduit parce que son travail est de loin plus aisé. L'on peut obtenir du résultat en travaillant à la maison alors que pour le bronze, le métal, l'aluminium, il aurait fallu travailler dur, un vrai ouvrage de forgeron et de fourneau. Le travail du plastique permet un gain de temps avec la possibilité de produire plusieurs unités et de réduire les coûts. Aujourd'hui, il est difficile de se procurer des œuvres d'arts bon marché parce qu'il est difficile de travailler et parvenir à un résultat satisfaisant sans passer par différentes étapes laborieuses alors qu'avec le plastique ce n'est pas le cas. Cela permet donc une réduction de prix considérable »*.

Jean-Alain Masela réalise un plus large éventail d'articles, outre ceux en exposition à Kindeswe Tala tala 1, il en a conçu divers autres. *« Nous avons créé notamment des lampes de table et de chevet mais aussi un tas d'autres choses »*, fait-il savoir à cet effet. En outre, soutient-il encore : *« Le plastique n'a de limite que votre créativité, vous pouvez en faire tout ce que vous voulez »*. À son niveau, il affirme pouvoir obtenir *« des formes que l'on ne peut pas forcément obtenir avec les matériaux habituels parce que le plastique froissé offre la possibilité de réaliser certains angles qui auraient été laborieux à obtenir avec les procédés de sculpture habituels. Avec le plastique froissé on obtient plusieurs effets et il suffit de peindre une fois l'ouvrage achevé »*.

Une matière qui ne manque pas

Le recyclage est une des options qu'a choisi d'explorer Jean-Alain Masela dans sa pratique artistique parce que, soutient-il : *«Le plastique est une matière qui ne manque pas. C'est ainsi que nous avons décidé d'en faire des œuvres d'art »*. Et de confier au Courrier de Kinshasa : *« Nous en sommes à notre première expérience, les thèmes sont surtout tournés vers l'écologie, les méfaits du plastique dans la nature. Nous réutilisons le plastique pour pouvoir parler aux gens, les conscientiser parce que c'est une matière qu'ils connaissent et c'est plus facile de communiquer à travers elle car ils la connaissent bien »*.

Par ailleurs, a-t-il encore renchéri : *« Nous avons tous une petite histoire avec le plastique parce que nous le fréquentons, en faisons usage au quotidien. Il sert notamment à emballer, ranger et conditionner l'eau à boire pour faciliter son transport selon la quantité qui nous convient »*.

Le designer a poursuivi avec cette observation : *« Le plastique est donc omniprésent dans notre quotidien mais, autant qu'il est utile, autant il cause aussi des dégâts que l'on ne peut mesurer. Et, ce n'est pas prêt de s'arrêter si l'on n'y prend garde »*. Dès lors, a soutenu ici le patron d'Empreinte design : *« Parmi les solutions qui se présentent, car le mieux, à mon avis, ce serait de trouver une autre matière qui aurait pu rendre le même service que le plastique sans polluer comme il le fait. Car, tel qu'il est présenté, en bouteille, le plastique pose un réel problème à la société : nos rivières débordent lors des pluies parce qu'elles bloquent le passage des eaux, provoquent des ravins et occasionnent un tas d'autres dégâts. Certaines flottent jusque dans le fleuve continuent leur parcours dans son lit, d'autres échouent sur le rivage, sinon, elles vont jusqu'à la mer et là, elles infestent les fonds marins. Il est temps d'y réfléchir et de trouver des solutions »*.

Nioni Masela

REVENDICATIONS SOCIALES

Les retraités suspendent leur sit-in devant la primature

Les pensionnés de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) ont décidé de suspendre le sit-in prévu le 25 octobre devant le siège de la primature, à Brazzaville, et dans les chefs-lieux de département.

La décision des retraités de suspendre le sit-in devant la primature et les chefs-lieux de département est motivée par la promesse qui leur est faite par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de Sécurité sociale, Firmin Ayessa, de leur payer un mois de pension. Selon les organisations des retraités de la CRF, les négociations avec le ministre d'Etat sont sur la bonne voie.

En rappel, dans une déclaration publiée le 21 octobre à Brazzaville, à l'issue d'une assemblée générale, les retraités de la CRF avaient prévu d'organiser un sit-in devant la primature, au motif que de 2016 à 2021, ils totalisent trente-sept mois d'impayés pendant que les agents civils et militaires de l'Etat en activité sont régulièrement payés.

Ils ont, en outre, déploré l'attitude du gouvernement qui ne respecte ni les textes en vigueur ni les engagements pris devant les organisations des retraités et les parlementaires. De plus, les retraités notent avec regret le fait que le gouvernement ne veut pas dialoguer avec leurs représentants.

Roger Ngombé

PROJET LISSUNGI

Fin des paiements AFD à Brazzaville et Pointe-Noire

Le Projet Lisungi-système des filets sociaux a amorcé, le 25 octobre, le paiement des allocations familiales au profit des ménages pauvres de trois arrondissements de Brazzaville et un de la ville océane, au titre du dernier trimestre 2021. C'est un financement de l'Agence française de développement (AFD), arrêté à plus de 292 millions de F CFA.

Au total, 4131 ménages sont concernés pour le dernier trimestre 2021, dans les deux agglomérations. A Brazzaville, trois arrondissements ont été retenus. Il s'agit de: Mfilou avec 1553 ménages pauvres ; Madibou avec 1299 foyers démunis; Djiri qui compte 382 ménages précaires. A Pointe-Noire, par contre, seul Loandjili est concerné avec 897 ménages.

Les paiements se font simultanément dans les agences de la Banque postale du Congo (BPC). Les montants à payer aux ménages vont de 30 000 à plus de 150 000 F CFA, en fonction de leurs tailles, pour un montant de 292 485 000 F CFA.

« Les montants alloués à chaque ménage sont calculés en fonction du nombre d'enfants, disons de la taille du foyer. Le paiement qui s'effectue est de l'AFD. Il devrait se faire en 2020, mais n'a pu l'être à cause de la pandémie à coronavirus », a précisé Paul Nganongo, responsable de la communication au Projet Lisungi.

Pour les bénéficiaires, l'acquisition des fonds Lisungi est un motif de satisfaction, car ils leur permettent de régler un certain nombre de charges.

Une bénéficiaire au guichet

« Cela me fera bientôt un an que je bénéficie des allocations de Lisungi. Avec cet argent, je finance les études de mes deux enfants. Cette aide financière m'a permis aussi de finir ma maison qui est restée longtemps inachevée. J'ai aussi acheté quelques moutons. Etant maraîcher, j'ai pu aussi acheter du matériel de travail avec cette aide », s'est réjoui François Manéné, un bénéficiaire de Mfilou.

La jeune fille mère bénéficiaire, Manzoumba, venue du 8e arrondissement Madibou, partage la même joie.

« Le premier financement que j'ai reçu, j'ai financé ma formation en coupe et couture. Lorsque j'ai eu la seconde allocation financière, j'ai acheté deux machines à coudre pour ma fille et moi. Ce que je viens de toucher, je vais compléter les fournitures scolaires de mes enfants », a-t-elle témoigné.

Firmin Oyé

HYDROCARBURES

Le pétrolier Abu Dhabi national oil company veut s'installer au Congo

Le secteur pétrolier de la République du Congo, avec des réserves estimées à 2,9 milliards de barils, continue d'attirer des investisseurs étrangers. La compagnie publique d'Émirat Abou Dabi va investir principalement dans l'exploitation pétrolière, a-t-on appris.

L'arrivée des investisseurs émiratis constitue l'une des retombées de la récente visite du président Denis Sassou N'Guesso à Abu Dhabi, où des premières discussions à ce sujet ont eu lieu. La République du Congo s'apprête donc à accueillir de nouveaux partenaires dans son secteur pétrolier, Abu Dhabi Oil Company (Adnoc), la société pétrolière nationale de l'émirat.

Les investisseurs émiratis vont rejoindre les neuf sociétés pétrolières déjà présentes dans le pays, notamment l'AOGC (congolais), Congorep (coentreprise Perenco-SNPC), Eni Congo (italien), Mercuria (suisse), Pelfaco (nigérian), Perenco (franco-britannique), la SNPC (congolaise), Total E&P Congo (français) et Wing Wah (chinois). Ces discussions interviennent à un moment où le cours du Brent congolais est en forte hausse jamais enregistrée depuis trois ans, autour de quatre-vingts dollars/baril.

L'Adnoc entend également investir dans la valorisation du gaz en République du Congo. Les réserves gazières du pays représentent 200 milliards de m3, dont une partie est torchée, une pratique qui consiste à brûler le gaz naturel issu des gisements pétroliers, faute de pouvoir l'exploiter et le transporter. La compagnie pétrolière Adnoc voudrait valoriser ce gaz en produisant de l'électricité comme le fait déjà sur place la société pétrolière Eni-Congo, filiale du groupe italien Eni.

Fiacre Kombo

FUITE DES CAPITAUX

La banque centrale et le secteur extractif trouvent un compromis

Le déficit sur les réserves de change a conduit la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à durcir les conditions de transfert de fonds hors de la sous-région. Impactées par la mesure sur la règlementation de changes, les industries extractives négocient un assouplissement.

Le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, s'est entretenu le 14 octobre à Washington, avec les représentants des entreprises extractives de la zone Cémac (Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale). La table ronde a permis aux industriels d'évoquer leurs préoccupations par rapport à la règlementation des changes. *« Reconnaissant pleinement l'importance capitale de la règlementation des changes de la Cémac, les représentants de l'industrie extractive ont marqué leur disponibilité à collaborer avec la banque centrale dans l'élaboration d'un cadre opérationnel qui soit compatible avec les objectifs de stabilité extérieure et de croissance économique de la sous-région, et aux meilleures pratiques de transparence des flux financiers »*, précise le communiqué de la rencontre.

Depuis avril dernier, l'institut d'émission des six pays de la zone Cémac (Gabon, Congo, Centrafrique, Tchad, Guinée équatoriale, Cameroun) a engagé un contrôle au terme duquel les coupables seront sanctionnés. La mesure a entraîné un vent de panique au sein des industries minières et pétrolières. La Banque centrale a demandé à tous les agents économiques résidents dans la sous-région, ayant fait sortir des devises pour importer des biens et services, de fournir les preuves que ceux-ci sont réellement arrivés dans la sous-région, au prorata des devises débloquées.

La banque centrale espère ainsi mettre la main sur les opérateurs qui sont à l'origine du déficit de la balance courante observé au cours de l'exercice 2020. Si les chiffres exacts de ce déficit ne sont pas communiqués, les médias parlent quand même d'un déficit considérable qui a entraîné depuis quelques mois une réduction du taux de couverture de la monnaie de cinq à dix points.

À partir de mars 2019, un nouveau règlement sur les devises a été adopté par les membres de la Cémac, en vue de lutter contre la sortie incontrôlée des capitaux. Les États membres ont mandaté leur banque centrale pour restreindre les paiements en devises des particuliers et des entreprises dans ces pays. À ce jour, tous les secteurs de l'économie sans exception seront soumis à la nouvelle réglementation.

Ces mesures exigent, par exemple, que pour toute transaction de plus d'un million de francs CFA hors zone, il faut une approbation des autorités bancaires. Les entreprises et les particuliers doivent désormais également recevoir une autorisation de la banque centrale avant d'ouvrir un compte en dehors de la région. Cette restriction n'est pas bien accueillie par les opérateurs économiques, qui dénoncent le pouvoir arbitraire de la banque centrale.

F.K.

ACTION DE L'ETAT EN MER

Le Congo et la Côte d'Ivoire harmonisent leur stratégie

En mission de travail au Congo, le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer de la Côte d'Ivoire, Abroulaye Fofana, a été reçu en audience le 22 octobre par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

Le président du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en République du Congo, Anatole Collinet Makosso, a donné quelques orientations à Abroulaye Fofana et à son homologue congolais, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou. Il s'agit notamment de faire en sorte que le Congo et la Côte d'ivoire aient la capacité d'exploiter les immenses ressources qu'ils disposent en mer dans un cadre sécurisé et sain.

« Par rapport à la collaboration que nous voulons mettre en place entre nos deux pays, nous avons souhaité que nous puissions venir voir le Premier ministre pour qu'il nous trace la voie, qu'il nous donne sa bénédiction. Il nous a donné de grandes orientations de ce travail que nous allons mettre en pratique. Ce sont des préoccupations d'homme d'Etat », a expliqué le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer de la Côte d'Ivoire.

Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Abroulaye Fofana en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou/DR

Après le Premier ministre, Abroulaye Fofana a eu une séance de travail avec le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, en fin d'après-midi.

L'action de l'Etat en mer est un concept consistant à rassembler l'ensemble des activités et des missions qu'un Etat exerce en mer de manière à atteindre un objectif. *« L'action de l'Etat en mer est un concept qui considère que la mer étant un espace unique, l'ensemble des intervenants qui y exercent devraient le faire dans le cadre d'une politique coordonnée permettant non seulement de mutualiser les moyens, les ressources, mais également d'atteindre les objectifs de façon unique »*, a conclu Abroulaye Fofana.

Parfait Wilfried Douniama

APPEL À PROJET

Le Yaoundé Film Lab encourage les talents des jeunes auteurs africains

Le projet Yaoundé Film Lab est lancé à l'endroit des jeunes auteur (e)s et producteurs (trices) d'Afrique centrale. Les inscriptions se clôturent au plus tard le 30 janvier 2022.

L'appel lancé vise à sélectionner vingt projets, donc dix auteurs et dix producteurs passionnés et porteurs de projets de films. Il s'adresse aux hommes et femmes ressortissants des pays suivants : Guinée équatoriale, Gabon, Congo-Brazzaville, République démocratique du Congo, Cameroun, Tchad, République centrafricaine, Burundi, Sao Tomé-et-Principe, Ouganda, Rwanda à postuler. La troisième édition de Yaoundé Film Lab se tiendra du 20 au 29 avril 2022, au Cameroun.

A l'exception des longs métrages (Fiction, documentaire et animation), les projets de séries sont acceptés. Chaque projet doit être soumis par un auteur et son producteur. Ces projets soumis doivent être au stade d'écriture ou de développement. Les porteurs de projets doivent être disponibles pendant la durée de la résidence. A l'issue de la résidence, les meilleurs projets recevront des bourses de développement, des accords de coproduction et de distribution, des pré-achats et des prix pour participer à d'autres résidences partenaires du Yaoundé Film Lab. Les projets sélectionnés bénéficieront dans un premier temps de l'accompagnement à distance de deux à trois mois avant le Lab sur la plateforme www.lafaaac.com partenaire du Lab.

Les dossiers à fournir doivent comporter les éléments suivants : pour les projets longs métrages (Fiction, animation et documentaire), une lettre de motivation indiquant la nécessité pour les candidats de participer au Yaoundé Film Lab (maximum une page), un synopsis (1/2 page) , un traitement de dix pages maximum, une note d'intention du réalisateur (maximum deux pages), une note d'intention du producteur (maximum deux pages), un curriculum-vitae du réalisateur, un curriculum-vitae du producteur, un budget détaillé du projet (en monnaie locale et en euros) , une photo du réalisateur, une photo du producteur, une présentation

de la société de production, un lien Vimeo ou YouTube du dernier film du réalisateur ou du producteur, des éléments visuels pour les projets de films d'animation, un calendrier de production.

Pour les projets de séries : une lettre de motivation indiquant la nécessité pour les candidats de participer au Yaoundé Film Lab (maximum une page) « Bible » du projet (concept, personnages, décors, arches dramatiques etc.), un synopsis des trois premiers épisodes ou plus la note d'intention du producteur (maximum deux pages), un curriculum-vitae du réalisateur, un curriculum-vitae du producteur, une photo du réalisateur, une photo du producteur, une présentation de la société de production, un lien Vimeo ou YouTube du dernier film du réalisateur ou du producteur Budget non détaillé (modèle ci-dessous) , un calendrier de production. Le dossier doit être présenté en un seul fichier PDF portant le titre du projet et envoyé par mail à l'adresse : secretariatyarha@gmail.com au plus tard le 30 janvier 2022 à minuit. Les projets doivent être rédigés en français ou en anglais. Chaque candidat ne peut soumettre qu'un seul projet.

Le Yaoundé Film Lab est un laboratoire de développement et de coproduction de projets cinématographiques qui favorise des rencontres entre experts et jeunes talents d'Afrique centrale et la mise en réseau de talents d´Afrique avec des réseaux professionnels du reste du monde. C'est un moment de réflexion, d'écriture et de développement des projets de films qui sont des étapes importantes dans le processus de production en Afrique. Ces étapes permettent à l'auteur et à son producteur de confronter leur projet avec des professionnels confirmés, de mieux structurer leurs idées de films au niveau de l'écriture afin de concevoir un dossier de production abouti prêt à aller dans des commissions de financement. Le Yaoundé Film Lab réunit chaque année une vingtaine de porteurs de projets venant des onze pays d'Afrique centrale. Projet soutenu par l'Union européenne, Tara Group, ACC, ACP.

Rosalie Bindika

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 6e journée, 1re division
Kévin Koubemba était titulaire lors du succès du Teuta Durrës sur le terrain de l'Egnatia Rrogozhine (1-0). Le Teuta Durrës remonte provisoirement à la 2e place avec 11 points.
Allemagne, 13e journée, 4e division, groupe Ouest
Malgré le retour d'Exaucé Andzouana, entré à la 53e, Sportfreunde Lotte chute à domicile face à Wegberg-Beeck (1-2). Lotte est 18e et relégable avec 9 points.
Angleterre, 14e journée, 2e division
Bristol et Han-Noah Massengo, revenu dans le groupe, sont lourdement battus à West Bromwich Albion (0-3).
Angleterre, 14e journée, 4e division
Dylan Bahamboula, titulaire, et Oldham prennent un point à Carlisle (0-0).
Christopher Missilou n'est pas entré en jeu lors de la victoire de Newport County chez les Bristol Rovers (3-1).
Offrande Zanzala n'était pas dans le groupe de Barrow, auteur du nul 2-2 à Walsall.
Belgique, 12e journée, 1re division
Morgan Poaty, titulaire, et Seraing sont battus à domicile par Charleroi (1-3). Avec un seul succès lors des cinq dernières journées, le promu stagne au classement (14e avec 12 points).
En phase de reprise, Senna Miangué était absent lors du match concédé par le Cercle Bruges face à son ancien club, le Standard de Liège (1-1). Prêté par Everton, Niels Nkounkou était titulaire dans le couloir gauche de la défense des Rouches.
Croatie, 13e journée, 1re division
Merveil Ndockyt est entré à la 83e lors de la victoire d'Osijek sur la lanterne rouge, le Hrvatski Dragovoljac (1-0). Osijek passe en tête du classement en attendant le match de Rijeka, le second.
Espagne, 10e journée, 1re division
Jordi Mboula est resté sur le banc lors du match nul de Majorque à Valence (2-2). Le promu insulaire est 12e avec 12 points.
Espagne, 9e journée, 3e division
Sans Baron Kibamba, absent, la réserve du FC Séville est défaite à Murcie (1-2). Les Sévillans sont lanterne rouge avec 4 points.
Italie, 9e journée, 2e division
Remplaçant, Gabriel Charpentier est entré à la 61e lors du succès de Frosinone sur Ascoli (2-1). Son équipe, qui menait alors 2-0, est 6e avec 14 points.
Luxembourg, 10e journée, 1re division
Yann Mabella inscrit son 7e but de la saison lors de la victoire de l'Union Racing face à Mondorf (2-1). Titulaire, l'ancien Nancéien a porté le score à 2-0 à la 55e d'une frappe croisée du droit.
Malte, 7e journée, 1re division
Sans Christoffer Mafoumbi, en rupture avec son club, Mosta est tenu en échec par Floriana (1-1).
Allemagne, 9e journée, 1ère division
Sans Sylver Ganvoula, absent du groupe, Bochum bat l'Eintracht Francfort (2-0).
Allemagne, 13e journée, 3e division
Sans Kamal Bafounta, absent, la réserve du Borussia Dortmund s'incline à domicile face au Viktoria Cologne (1-0).
Allemagne, 13e journée, 4e division, groupe Nord/Nord
Mené de deux buts à Hambourg, la réserve du Sankt-Pauli arrache le match nul 2-2. Aurel Loubongo-Mboungou a joué toute la rencontre.
Allemagne, 11e journée, 4e division, groupe Nord/Sud
Flodyn Baloki, averti à la 43e mn, et l'Atlas Delmenhorst battent la réserve d'Hanovre (1-0).
Belgique, 12e journée, 1ère division
Faitout Maouassa est entré à la 56e mn lors du match nul du FC Bruges à Anvers (1-1).
Belgique, 9e journée, 2e division
Scott Bitsindou, averti à la 44e mn, et Lierse partagent les points à domicile avec Deinze (2-2).

Espagne, 8e journée, 4e division, groupe 5
Titulaire pour la deuxième fois de la saison, Amour Loussoukou marque le troisième but d'Aguilas, vainqueur à Socuellamos (3-1). Son premier but depuis son arrivée en Espagne
Espagne, 8e journée, 4e division, groupe 5
Remplaçant, Faites-Prévu Kaya Makosso est entré à la 89e lors de la victoire de Velez sur Xeres (5-2).
Russie, 12e journée, 1re division
Erving Botaka-Yobama était titulaire lors du match nul concédé par Oufa face au Rubin Kazan (1-1). Le FC Oufa est relégable avec 15 points.
Slovaquie, 12e journée, 1re division
Yhoan Andzouana offre la victoire au DAC Dunajska Streda face au Zemplin Michalovce (1-0) : balle au pied dans le rond central, il mène l'attaque puis sert Lamkel Zé sur le côté gauche. Le Camerounais voit l'appel axial du Congolais à l'entrée de la surface et lui passe le cuir. L'ancien Monégasque effectue un une-deux avec Hahn et glisse le ballon sous le portier adverse.
Une belle action collective pour l'international congolais, qui marque ainsi son 3e but de la saison.
Slovénie, 14e journée, 1re division
Antoine Makoumbou était titulaire lors du succès de Maribor face au Tabor Sezana (1-0). Le Congolais a joué l'intégralité du match contre le club qui le prête cette saison à Maribor.
Suisse, 11e journée, 1re division
Kévin Monzialo est entré à la 82e lors de la défaite de Lugano sur la pelouse du FC Bâle (0-2).
Turquie, 10e journée, 1re division
Dylan Saint-Louis est sorti du banc à la 81e lors du match nul d'Hatayspor chez le Fatih Karagümrük (1-1).
Ligue 2, 13e journée
Toujours privé de Bevic Moussiti Oko (cheville), l'AC Ajaccio bat Nancy 2-0 et confirme son statut de candidat à la montée (3e avec 25 points).
Le Havre, tombeur de Pau (1-0), fait également une belle opération au classement en s'installant au pied du podium (4e avec 24 points).
Fernand Mayembo a tenu sa place dans l'axe, tandis que Nolan Mbemba était à nouveau ménagé (cheville).
Adilson Malanda, titulaire sur la droite de l'attaque à trois, et Rodez l'emportent à Niort 2-0. Bryan Passi était également aligné dès le coup d'envoi, au sein de la défense des Chamois.
Caen et Prince Oniangué, titulaire, laissent deux points à Dunkerque (1-1). Jason Ngouabi n'était pas convoqué.

Camille Delourme

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM PANAFRICAIN DE CANNES

Le palmarès «Dikalo Awards 2021» de la 18e édition

À l'issue de la soirée de gala qui a clôturé la 18e édition du Festival international du Film panafricain de Cannes, le jury a récompensé les meilleurs dans chacune des catégories.

Au terme d'un festival qui a eu lieu du 19 au 24 octobre, à l'Espace Miramar et à l'hôtel Martinez sur la Croisette, à Cannes, en respect des contraintes sanitaires du moment, s'est tenue la cérémonie des «Dikalo Awards 2021», « message » en langue Douala-Cameroun. Cette cérémonie a permis à nouveau de porter un regard vif, innovant et en alerte sur la création cinématographique contemporaine des réalisateurs et leurs projets qui étaient en compétition.

Parmi les films officiels en compétition, sous l'œil bienveillant de l'artiste-comédien Roch Lessaint Mie-Ndunga, la projection du film de Ne Kunda Nlaba (Congo/Angola) «Royaume Kongo : à la recherche du royaume détruit» et «The Rumba Kings» de Alan Brain, film primé du «Dikalo Awards 2021» du Meilleur Long Métrage Documentaire.

L'artiste comédien congolais Roch Lessaint Mie-Ndunga en compagnie du fondateur du Festival du cinéma africain Ngangue Ebelle Eitel Basile/Crédit photo : Lawrence Dalmalric

De l'avis des spécialistes du septième art, cette 18e édition, cette fois encore, a célébré le cinéma indépendant dans sa créativité et son renouveau tout en s'inscrivant à la recherche de la promotion et la valorisation du cinéma panafricain.

C'est dans cet esprit que son fondateur, Ngangue Ebelle Eitel Basile, a voulu faire découvrir aux professionnels et au grand public la réalité de la création panafricaine. *« Une démarche actuelle de soutenir le développement de l'industrie cinématographique panafricaine et faciliter la diffusion des films »,* a-t-il estimé.

Marie Alfred Ngoma

HUMEUR

72 filles mères et scolarité, vrai problème au Congo !

Nombreuses sont des filles qui ont abandonné leur scolarité pour le statut de « mères ». Il est difficile pour elles de concilier les deux à cause de certaines pesanteurs socio-économiques et/ou à cause du manque de leur engagement individuel de pouvoir assumer les deux statuts, à savoir celui de l'élève et celui de la fille-mère.

Cet abandon prend de plus en plus de l'ampleur, d'où il faut en parler pour attirer l'attention de la population et des autorités en charge des questions d'éducation nationale, sans oublier celle de certaines structures œuvrant pour l'épanouissement intellectuel de la jeune fille. Pourquoi assistons-nous aujourd'hui au décrochage tout azimut de la scolarité par la jeune fille-mère ?

Des jeunes filles-mères abordées donnent, à quelques différences près, les mêmes avis. « Je préfère m'occuper de mon bébé que de continuer l'école ». Réponse peut-être juste du point de vue social, mais à nuancer et dangereuse du point de vue socio-professionnel et même socio-économique. Car ce n'est pas parce qu'on est devenu « fille-mère » que l'on devrait jeter l'éponge ! Et encore, une minuscule frange de ces jeunes filles-mères épingle pour cause de l'abandon de leur scolarité, la stigmatisation dont elles sont victimes de la part de leurs camarades d'école, des enseignants et même de certains parents. C'est bizarre !

Pour notre part, toute une kyrielle de causes explicatives peut être à l'origine de cet abandon de l'école par la jeune fille-mère. La première serait connue de tous : la faillite éducationnelle des parents. Ce que les hommes des sciences sociales appellent par « enculturation ratée ». C'est une vraie démission des parents qui s'explique par un laisser-aller. Des enfants sortent et reviennent tard sous l'œil impuissant de l'autorité parentale.

La deuxième, c'est le snobisme des jeunes filles, c'est-à-dire un vrai mimétisme, le fait de vouloir avoir tout le confort social le même jour comme l'« autre » fille du même quartier et cela les pousse à des grossesses non désirées.

Entre autres causes, l'influence négative de l'internet. Des jeunes filles en ville sont devenues des célèbres internautes. Elles consultent non pas des sites classiques d'informations salutaires mais ceux qui laissent à désirer et le « vécu » de ces films projetés les pousse à aller essayer. D'où l'école devient non pas un endroit d'apprentissage mais de visionnage de films pornographiques à travers leurs smartphones. Et c'est cette précarité qui pousse parfois des enfants à être toujours dehors à la recherche des petits amis géniteurs des grossesses non voulues.

La conséquence la plus désastreuse est que cette fille devenue mère et qui a « cassé sa scolarité » finira un jour dans l'illettrisme et l'analphabétisme qui sont des vrais freins de l'émancipation féminine et de son intégration socio-professionnelle. Ainsi donc, son avenir est hypothéqué. Non, être fille-mère n'est pas un frein à la scolarité. Parents et autorités en charge des questions éducatives, voilà un problème qui nécessite sans plus tarder des solutions pour l'arrêter net, sinon il atteindra un point de non-retour !

Faustin Akono

SANTÉ

La journée mondiale de lutte contre l'amylose peu connue

Comme la maladie elle-même, la journée est peu connue par la population mais elle se célèbre chaque 26 octobre par la communauté mondiale, pour sensibiliser l'opinion sur des dégâts causés par celle-ci dans le monde. Elle est liée au repliement anormal de protéines dans le corps humain dites « protéines amyloïdes ».

Plus d'une trentaine de pays dans le monde sont touchés par l'amylose. Les cas récents sont diagnostiqués en Europe, en Amérique du nord, en Amérique latine et en Océanie. Ainsi donc, certaines organisations dont l'Association internationale de lutte contre l'amylose « Amyloidosis alliance » et l'Association française contre l'amylose (AFCA) donneront la parole aux patients du monde entier et aborderont l'inégalité dans la prise en charge de l'amylose via les différences de diagnostic, de traitements ou de centres de références existants dans quelques pays.

Comme toute maladie peu connue, le nombre de cas recensés d'amylose est sous-évalué, disent les spécialistes de celle-ci. Des statistiques incertaines parlent en moyenne de moins de cinq cas détectés chaque année pour cent mille habitants sur l'ensemble du globe, statistiques qui créent des doutes à cause de la méconnaissance de cette maladie. Car pour certains spécialistes de la question, des cas non diagnostiqués courent à travers le monde dans et ce sont ce qu'ils appellent par des cas silencieux.

Une maladie ignorée

L'amylose est liée au repliement anormal de protéines dans le corps de l'homme, dites protéines « amyloïdes ». Elles s'accumulent dans les organes en formant des plaques qui nuisent à leur fonctionnement. Les organes les plus fréquemment touchés sont le cœur, les reins et le système nerveux périphérique. L'amylose touche majoritairement les seniors.

En fonction de sa forme, elle frappe tous les âges de 30 à 90 ans avec un pic de diagnostic entre 50 et 75 ans. Il en existe quatre formes principales. À ce jour, les deux formes les plus fréquentes sont l'amylose AL qui représente 60 % des cas et l'amylose héréditaire qui représente 20% des cas.

Mieux faire connaître la maladie

Les symptômes de l'amylose sont souvent vagues et peu spécifiques au début. Du fait de la variété des symptômes initiaux et de la rareté de la maladie, qui est mal connue parfois aussi des médecins eux-mêmes, le diagnostic est souvent retardé. L'objectif de cette journée mondiale est de réduire l'équation entre diagnostic trop long (environ dix ans pour les formes héréditaires, de trois à cinq ans pour les formes sauvages et d'un à deux ans pour les formes AL sans traitement).

Mieux faire connaître la maladie aux familles, patients et médecins de proximité permettra d'améliorer à terme sa prise en charge. Une prise en charge et un diagnostic précoce dès la déclaration de la maladie améliorent la qualité et l'espérance de vie des malades.

Ainsi donc, entre autres objectifs visés par cette journée, faire connaître au mieux cette maladie de l'amylose afin de permettre de développer des traitements innovants qui pourront peut-être demain être utilisés pour avancer dans le traitement d'autres maladies comme Alzheimer, mieux la connaître et mieux la soigner est donc utile à tous.

F.A.

76e ANNIVERSAIRE DE L'ONU

Les pays membres exhortés à renforcer leur lien de solidarité

En marge des activités liées à la commémoration, le 24 octobre, de la Journée des Nations unies, le gouvernement congolais et les agences du système des Nations unies ont délivré des déclarations invitant les pays membres de l'institution à faire preuve d'unité et de solidarité. Ceci, pour contrer les grands défis qui minent actuellement l'humanité.

Intervenant en premier lieu pour faire part au gouvernement congolais du message du secrétaire général de l'ONU, notamment en sa qualité de coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu a précisé que cette journée commémorative a une importance capitale pour tous les pays membres de l'organisation. Car, elle permet aux Etats de faire une rétrospection sur leur avenir, tout en tenant compte des avancées de leurs programmes de développement. Des programmes qui nécessiteraient une solidarité accrue des Etats pour leur réalisation.

Ainsi, selon le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, c'est à ce titre qu'il s'est toujours montré disponible à accompagner toute initiative visant à accélérer le processus de développement du Congo. D'autant plus que, pour aider le pays à surmonter ses épreuves difficiles et réaliser ses légitimes ambitions, l'équipe pays du système des Nations unies s'attèle à supporter l'élaboration du nouveau plan national de développement courant la période 2022-2026.

La photo de famille/Adiac

« Je suis convaincu que c'est en s'appropriant les principes fondamentaux de la Charte des Nations unies basée sur l'unité, la paix et le multilatéralisme apaisé et revitalisé que nous pouvons œuvrer ensemble pour relever nos défis communs, en rendant plus visibles les actions du système des Nations unies au Congo», a déclaré Chris Mburu, avant de spécifier que son message pour le Congo s'appuie sur celui du secrétaire général, Antonio Guterres, qui, selon lui, montre clairement que la solidarité est la voie possible qui permet d'aller de l'avant. Car, les Etats doivent agir ensemble pour relever les grands défis auxquels ils sont confrontés et progresser dans la réalisation des Objectifs de développement durable.

« Il est capital en cette période de la Covid-19 de protéger ainsi que de faire respecter les droits et la dignité de tous, notamment des personnes les plus pauvres et les plus défavorisées, les filles, les femmes et les enfants », a déclaré Antonio Guterres.

Reconnaissant au nom du gouvernement congolais la place qu'occupe l'ONU depuis sa création, notamment dans le cadre du règlement des différents problèmes dans le monde, le ministre Jean Claude Gakosso a signifié que le Congo est persuadé que l'organisation demeure le cadre de concertation par excellence pour la recherche des solutions aux multiples problèmes auxquels le monde est en permanence confronté.

« La journée du 24 octobre, jour anniversaire de l'entrée en vigueur de la Charte des Nations unies, nous donne l'occasion d'affirmer notre ferme attachement aux idéaux que défend l'organisation planétaire depuis 1945, à savoir la paix dans le monde, l'amitié entre les peuples, la liberté pour tous et l'égalité entre les nations sans oublier la coopération et le développement partagé », a indiqué Jean Claude Gakosso, en concluant que le plus grand souhait est de voir cette organisation commune prendre le courage d'achever sa propre mutation et de devenir plus transparente, équitable et d'être le reflet fidèle de la formidable diversité du monde.

Rock Ngassakys

PRIX DES CINQ CONTINENTS

Dix ouvrages finalistes sélectionnés pour la 20e édition

Les représentants des six comités de lecture pour la vingtième édition du Prix des cinq continents se sont réunis le 21 octobre et ont sélectionné dix ouvrages finalistes représentant dix pays, dont le Congo, parmi les cent quarante-cinq œuvres proposées.

C'est le 16 décembre prochain que le jury international, présidé par Paula Jacques (France-Égypte), désignera le lauréat parmi les dix écrivains retenus par les comités de lecture. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) assurera ensuite sa promotion sur la scène littéraire internationale durant une année entière.

Créé en 2001 par l'OIF, le Prix des cinq continents récompense chaque année un texte de fiction narratif (roman, récit et recueil de nouvelles) original d'expression française. Doté d'un montant de 15 000 euros pour le ou la lauréat(e) et de 5 000 euros pour la mention spéciale, le Prix des cinq continents de la Francophonie permet de mettre en lumière des talents littéraires reflétant l'expression de la diversité culturelle et éditoriale en langue française sur les cinq continents et de les promouvoir sur la scène internationale.

La remise est prévue pour le 20 mars 2022, en marge de la Journée internationale de la francophonie qui sera célébrée dans le cadre de l'Exposition universelle de Dubaï, aux Emirats arabes unis.

Pour ses vingt ans, le prix diversifie les regards portés sur les œuvres. Il accueille quatre nouveaux jurés et s'enrichi d'un nouveau comité de lecture aujourd'hui au nombre de six : l'Association Culture Elongo (Congo) que préside Jean Blaise Bilomb Samba, l'Association Passa Porta (Fédération Wallonie-Bruxelles), l'Association des écrivains du Sénégal, l'Association du Prix du jeune écrivain de langue française (France), l'Association Camp littéraire Félix du Canada, et le Comité du Vietnam (Vietnam).

Dix ouvrages finalistes sélectionnés

Les dix ouvrages finalistes sélectionnés pour la vingtième édition sont : Ceux qui sont restés là-bas de Jeanne Truong (France-Cambodge) éd. Gallimard (France) ; Dans le ventre du Congo de Blaise Ndala (Congo-Canada) éd. Mémoire d'encrier (Canada-Québec) ; Héritage de Miguel Bonnefoy (France-Vénézuela) éd. Rivages (France) ; Le Jardin du Lagerkommandant d'Anton Stoltz (Canada-Québec) éd. Maurice Nadeau (France) ; Les Lumières d'Oujda de Marc Alexandre OHO Bambe (Cameroun-France) éd. Calmann-Lévy (France) ; Les Orphelins de Bessora (France-Gabon) éd. JC Lattès (France) ; Le Palais des deux collines de Karim Kattan (France-Palestine) éd. Elyzad (Tunisie) ; Pas même le bruit d'un fleuve d'Hélène Dorion (Canada-Québec) éd. Alto (Canada-Québec) ; Soleil à coudre de Jean d'Amérique (Haïti) éd. Actes Sud (France) ; Les villages de Dieu d'Emmelie Prophète (Haïti) éd. Mémoire d'encrier (Canda-Québec).

De l'avis des comités, la sélection est marquée par un foisonnement de témoignages tant du passé que du présent qui sont le reflet d'un sentiment d'urgence. La vitalité de la littérature haïtienne illustre particulièrement ce sentiment d'urgence dans un monde en crise. Le français y apparaît comme une langue au carrefour de différentes cultures.

Le Comité Elongo de la République du Congo, animé par le Pr Omer Masoumou et Emilie Eyala au côté de Jean Blaise Bilombo, a proposé une pré-sélection de dix titres.

Bruno Okokana